



TEAMCONSULTING

Conjoncture RH Algérie

Newsletter Septembre 2020 - N° 102

Inflation

2,1% à fin août

Haut débit d'internet dans le monde

L'Algérie classée à la 204e place

Automobile

Une plateforme numérique de préinscription dédiée aux opérateurs

Produits pharmaceutiques

L'importation soumise à une nouvelle exigence

Sonatrach

Installation d'un Comité de suivi de conformité industrielle

E-paiement

Plus de 2,4 millions d'opérations durant les huit premiers mois de 2020

Vers la dévaluation du dinar

Un mécanisme de compensation des pertes de change en vue

Croissance économique

0,8% en 2019

Secteur industriel public

La production baisse de 14,1% au 2^{ème} trimestre 2020

Sommaire

Indicateurs / Climat social

P.03

Emploi et formation

P.09

Informations sectorielles

P.11

Economie

P.24

Indicateurs / Climat social

Algérie : le taux d'inflation annuel à 2,1% à fin août

Le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 2,1% à fin août dernier, a-t-on appris jeudi auprès de l'Office National des Statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à août 2020, est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant du mois de septembre 2019 à août 2020 par rapport à la période allant du mois de septembre 2018 à août 2019.

La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice de prix du mois d'août 2020 par rapport à celui du mois de juillet dernier, a enregistré une hausse de +0,1%, a indiqué l'Office.

En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse de -0,6%, induite, essentiellement, par un recul de 1,2% des prix des produits agricoles frais.

Cette chute des prix des produits agricoles frais s'explique, selon l'Office, par une baisse des prix de la viande de poulet (-13,8%), de la pomme de terre (-15,8%) et à un degré moindre, de la viande rouge (-0,9%).

Par ailleurs, l'Office relève, des hausses de prix qui ont caractérisé certains produits, notamment les fruits et légumes (respectivement +14,5% et +3,3%).

Source : Radio Algérienne 24.09.2020

Lien :

<https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20200924/199749.html>

Risque inflationniste : Comment se prémunir ?

La remontée de l'inflation constitue un casse-tête pour les pouvoirs publics. Comment y faire face ? A ce sujet, Abdelrahmi Bessaha, économiste au FMI, analyse le phénomène et suggère plusieurs solutions. D'abord, un mix macroéconomique pour agir sur la demande globale. Et précise que la lutte contre l'inflation exigera, d'une part, une « combinaison de politiques monétaire et budgétaire, y compris la maîtrise des dépenses publiques courantes et une nouvelle structure de financement du déficit moins inflationniste », et, d'autre part, « le resserrement de la politique monétaire en augmentant le taux d'intérêt ». Aussi, explique l'économiste dans une analyse publiée par le site Algérie 360, sont nécessaires des actions structurelles pour faire face aux « distorsions de l'offre », dont l'amélioration de la qualité du facteur travail et la mobilisation du capital tout en renforçant son rendement pour favoriser la croissance du PIB réel. Préconisant également l'amélioration du réseau de distribution pour stabiliser les prix à la consommation, Dr Bessaha recommande, entre autres, des mesures en faveur du développement des infrastructures de stockage et les marchés régionaux, ainsi que l'élimination des positions de monopole des intermédiaires dans les circuits de distribution, la stimulation de la concurrence et l'encouragement des investissements directs étrangers.

Source : El Moudjahid 02.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/158786>

Selon une étude réalisée par le CREAD Forte érosion du pouvoir d'achat

Le Cread s'attend à ce que le nombre de ménages en situation de précarité alimentaire pourrait augmenter considérablement les prochains mois si des mesures spécifiques de soutien au pouvoir d'achat alimentaire n'étaient pas prises.

Une étude du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread) intitulée "la sécurité alimentaire de l'Algérie à l'épreuve de la pandémie de Covid-19" indique que l'une des conséquences potentielles de la crise sanitaire et économique qui secoue actuellement le pays est la "baisse du pouvoir d'achat alimentaire" des ménages à faible revenu dont la précarité serait aggravée par le ralentissement de l'activité économique et les pertes d'emploi, et donc, de revenus.

Ces mesures de soutien auront ainsi un coût qui intensifiera la pression sur le budget de l'État déjà mis à mal par les autres implications de la pandémie de Covid-19, constatent les deux auteurs de cette étude, Ali Daoudi, professeur enseignant-chercheur à l'École nationale supérieure agronomique (Ensa), et Amel Bouzid, maître de recherche et directrice division ATE au Cread.

Source : Liberté 28.09.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/economie/forte-erosion-du-pouvoir-dachat-346316>

Les allocations familiales toujours dérisoires

Le Gouvernement ne se préoccupe plus des enfants. Depuis des années, le montant des allocations familiales n'a pas changé et reste dérisoire pour les parents dont les revenus dépassent les 18 000 dinars. D'année en année, l'espoir des parents de voir cette allocation augmenter se dissipe. « 300 da pour un enfant, c'est une honte, il ne peut même pas acheter une trousse scolaire, qui coûte actuellement plus de 400 da », lance un citoyen fonctionnaire dans une entreprise publique.

En fait, cette allocation qui était de 600 DA avant 2015, et passer à 300 DA suite à la politique d'austérité qu'a observée le gouvernement à l'époque qui s'est faite ressentir chez les employés de la Fonction publique (FP), notamment après la décision de réduire les allocations familiales de 600 à 300 DA.

L'instruction du ministère des Finances du 07-09-2014 concerne les employés des administrations et des entreprises publiques touchant un salaire imposable supérieur à 15.000 DA.

Source : AlgérieEco 22.09.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/09/22/les-allocations-familiales-toujours-derisoires/>

Analphabétisme : Baisse du taux à 8,71% en Algérie

Le taux d'analphabétisme en Algérie a baissé à 8,71% selon les dernières estimations de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA) qui a affirmé que l'Algérie œuvrait «sans relâche» à poursuivre la lutte contre ce fléau dans le but de bâtir une société «plus durable».

Le directeur de l'ONAEA, Kamel Kherbouche a indiqué, à l'occasion de la Journée internationale de l'Alphabétisation, célébrée le 8 septembre de chaque année, que la «stratégie nationale d'alphabétisation adoptée depuis 2008 avec les partenaires officiels (13 départements ministériels, la société civile, 211 associations locales et 8 autres nationales) a contribué à la baisse du taux d'analphabétisme à 8,71%», ajoutant que le nombre d'inscrits dans les classes d'alphabétisation a atteint, depuis le lancement de la stratégie, 4.540.709 apprenants dont la majorité de sexe féminin soit 87,07%. D'après les mêmes estimations, 3.238.357 analphabètes ont été libérés (76%) dont 365.840 hommes outre l'insertion, en 2019, de 397 apprenants dans l'enseignement à distance et de 738 dans la formation professionnelle, sachant que l'année scolaire 2019-2020 a connu l'inscription et la réinscription de 386.578 apprenants dont 34.980 de sexe masculin.

Source : El Moudjahid 08.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/159160>

Attar : l'augmentation des tarifs de l'électricité et du gaz ne concerne pas les clients ordinaires

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a indiqué vendredi à Skikda que l'augmentation des tarifs de l'électricité et du gaz "ne concerne pas les clients ordinaires (ménages ndlr)".

"Les clients ordinaires ne sont pas concernés par la stratégie de hausse des prix de l'électricité et du gaz" a relevé le ministre, lors de la présentation d'un exposé sur le secteur de l'énergie et les activités pétrochimiques dans la wilaya de Skikda, tenue à la salle de conférence du complexe de liquéfaction de gaz naturel réfutant tout ce qui a été rapporté par certains journaux et réseaux sociaux, à ce sujet.

M.Attar a ajouté que "la hausse des prix concernera certains secteurs, tels que ceux à usage industriel et les grands secteurs du tourisme et d'autres".

Evoquant la couverture en gaz naturel dans la wilaya de Skikda, estimée à 38%, M.Attar a considéré que ce pourcentage reste "très faible" par rapport au taux national qui atteint 68%.

Source : Radio Algérienne 25.09.2020

Lien :

<https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20200925/199824.html>

Index d'attractivité des investissements en Afrique L'Algérie à la 30e place

Sur 50 pays, l'Algérie occupe la 30e position dans le classement général sur l'attractivité de l'investissement en Afrique établi par le cabinet Deloitte et l'Africa CEO Forum, rendu public hier. L'Index d'attractivité des

investissements en Afrique repose, selon Deloitte, sur les réponses fournies par les chefs d'entreprise africains à la question : "Quels pays africains vous semblent les plus attractifs pour investir à l'heure actuelle ?" Il vise à donner un aperçu de la volonté d'investissement des dirigeants du secteur privé sur le continent.

L'Algérie se fait ainsi devancer par, entre autres pays, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Ghana, le Sénégal, le Rwanda, l'Éthiopie, le Nigeria, l'Afrique du Sud, la Tanzanie. En fait, la place occupée par l'Algérie dans ce classement est le reflet d'un environnement encore complexe et peu propice à l'investissement.

Source : Liberté 26.09.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/economie/lalgerie-a-la-30e-place-346155>

Impactées par les crises économiques et sanitaire

Les PME au bord de l'asphyxie

Le taux de mortalité des PME en Algérie reste anormalement élevé par rapport à d'autres pays.

Les PME algériennes ont été fortement impactées par deux années difficiles (2019 et 2020) qui n'ont fait, en réalité, qu'accentuer la crise économique due à la chute des cours des hydrocarbures, à la faible diversification et à la forte dépendance à la commande publique. Ce constat établi par Adel Bensaci, président du Conseil national consultatif de la PME (CNCDPME), résume clairement la situation peu enviable qui prévaut dans le secteur de la PME en Algérie.

Les factures impayées et la baisse de la demande cumulées ont causé un déséquilibre financier aux PME qui font appel aux banques pour tenter de financer l'exploitation au lieu d'investir. "La rentabilité économique est en baisse et le risque de défaillance augmente. Les partenaires directs que sont les fournisseurs et les salariés ne sont plus payés et c'est l'asphyxie de tout un écosystème", déplore M. Bensaci.

Source : Liberté 16.09.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/les-pme-au-bord-de-lasphyxie-345660>

L'aide financière élargie aux transporteurs routiers de personnes

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a décidé d'élargir le bénéfice de l'aide financière de 30.000 dinars au profit des transporteurs routiers de personnes, affectés par les mesures de restriction sur le transport entre les wilayas dans le cadre des mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), indique mardi un communiqué des services du Premier ministre.

« En application des instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, a décidé d'élargir le bénéfice de l'aide financière de trente mille (30.000) dinars au profit des transporteurs routiers de personnes, affectés par les mesures de restriction sur le transport entre les wilayas dans le cadre des mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus (COVID-19) », note la même source.

Source : Live News Algérie 22.09.2020

Lien : <http://www.liveneusalgerie.com/2020/09/22/laide-financiere-elargie-aux-transporteurs-routiers-de-personnes/>

Tizi Ouzou

Les distributeurs de lait réclament une hausse de leur marge bénéficiaire

Après un long mais infructueux combat pour faire aboutir leurs revendications visant à améliorer leurs conditions socioprofessionnelles, les distributeurs de lait de la wilaya de Tizi Ouzou ont décidé de lancer un appel de détresse au chef de l'État pour intervenir, afin de sauver leur activité.

Tout en rappelant que leur profession fait l'objet, depuis quelques années déjà, d'une accumulation sans précédent de contraintes réglementaires qui n'ont pas cessé d'alimenter l'exaspération des professionnels du secteur, les distributeurs de lait déplorent le fait d'assister encore à la parution d'une flopée de textes réglementaires qui, soutiennent-ils, non seulement n'améliorent pas significativement la protection de leur travail, mais encore compliquent davantage leur situation en raison des augmentations des charges qu'ils charrient. «Ce constat est partagé par l'ensemble des professionnels qui demandent une solution politique pour permettre le développement réel de la production laitière», lit-on dans le courrier adressé au chef de l'État par la Fédération des distributeurs de lait représentée à Tizi Ouzou par Saïd Abib.

Source : Liberté 17.09.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/les-distributeurs-de-lait-reclament-une-hausse-de-leur-marge-beneficiaire-345724>

Adrar : Des entreprises pétrolières pointées du doigt

Plus de deux-cent personnes ont observé mercredi matin un sit-in de protestation devant le siège de la commune de Tinerkouk, bloquant tous les accès et activités, évoquant des « dépassements en matière de recrutement et des situations illégales d'emploi », dans cette daïra située à 300 km au Nord d'Adrar a-t-on appris de source locale. Les jeunes protestataires réclament la transparence et l'application des lois en matière de recrutement de main-d'œuvre dans les sociétés pétrolières implantées dans la région. Une commission composée du directeur de l'emploi, l'inspecteur du travail et autres responsables étaient attendus hier après-midi sur les lieux afin de prendre langue avec les protestataires et trouver un terrain d'entente pour libérer l'accès des services de la commune et prendre en charge les doléances.

Source : Le Quotidien d'Oran 10.09.2020

Lien : http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5293471&archive_date=2020-09-10

Plus de 20 000 titulaires de magistère et de doctorat attendent un emploi depuis des années : La colère des diplômés

Des titulaires de diplômes de magistère et de doctorat, exerçant à titre d'enseignants vacataires, annoncent l'organisation, aujourd'hui, d'un rassemblement devant l'APN.

Lancé à l'initiative de la Coordination nationale des enseignants vacataires, le sit-in permettra d'exiger le recrutement effectif de tous les enseignants. L'action prévue aujourd'hui intervient après le rassemblement

organisé la semaine dernière, devant le siège du ministère de l'Enseignement supérieur, mais qui n'a «abouti à rien de concret», regrettent les organisateurs. «Le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique s'est contenté de rassurer nos représentants, sans s'engager sur un programme pour le recrutement des enseignants vacataires, qui est notre principale revendication», s'offusque Nadir Yahiaoui, membre de la Coordination nationale des enseignants vacataires.

Source : El Watan 21.09.2020

Lien : <https://www.elwatan.com/a-la-une/plus-de-20-000-titulaires-de-magistere-et-de-doctorat-attendent-un-emploi-depuis-des-annees-la-colere-des-diplomes-21-09-2020>

Pour dénoncer la suppression des primes et indemnités : Sit-in des travailleurs de l'EGSA

Des travailleurs de l'Entreprise de gestion des services aéroportuaires EGSA d'Oran, observent pour la deuxième journée consécutive (mardi et mercredi), un sit-in de protestation devant le siège de l'entreprise. Selon le secrétaire général du Syndicat d'entreprise M Bouchaâla, le recours à la protestation fait suite aux dernières décisions du directeur général de diminuer les salaires des travailleurs en les privant de l'ensemble des primes et indemnités pour la période du confinement. «Cette décision a été rejetée par l'ensemble des travailleurs qui ont décidé de tenir un sit-in pour inciter le premier responsable à annuler cette décision», assure notre interlocuteur. Ce dernier indique que pour trouver une solution au problème, une première réunion avait été tenue en présence des représentants des travailleurs, du comité de participation, des cadres dirigeants et du directeur général.

Source : Le Quotidien d'Oran 03.09.2020

Lien : http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5293215&archive_date=2020-09-03

La direction peine à payer les salaires : Les ouvriers paralysent l'usine German

C'est l'impasse à German (Société des matériels de gerbage et de manutention). Plus de 400 travailleurs de cette entreprise étatique, implantée à la zone industrielle de Aïn Smara (Constantine), sont en grève depuis lundi et font le piquet devant l'usine, décidés à aller jusqu'au bout de leurs revendications cette fois. Ces pères de familles n'ont pas perçu leurs salaires du mois d'août, énième privation depuis janvier de cette année, marquée par des retards récurrents et des paiements amputés.

Se disant éreintés par le sacrifice de leurs salaires déjà maigres, les ouvriers refusent désormais d'être considérés en dernier. «Si la société peine à reprendre des forces, ce n'est pas de la faute des travailleurs, mais de la direction qui n'est pas à la hauteur», déclare un cadre moyen qui a préféré garder l'anonymat. Les grévistes exigent le paiement de leurs salaires, mais aussi le départ du président-directeur général, Nouredine Bennis.

Hier, au troisième jour de grève, une délégation représentant les travailleurs est allée rencontrer le médiateur de la République pour faire parvenir leur cri de détresse au gouvernement. Les travailleurs de German veulent cette fois attirer l'attention, notamment celle du ministre de l'Industrie, sur le naufrage de leur entreprise

jadis prospère. Un naufrage dont ils imputent la responsabilité à la direction actuelle.

Les travailleurs de German ne comprennent pas la situation de leur entreprise et soupçonnent un plan diabolique visant le bradage avant privatisation.

Source : El Watan 24.09.2020

Lien : <https://www.elwatan.com/edition/actualite/la-direction-peine-a-payer-les-salaires-les-ouvriers-paralysent-lusine-german-24-09-2020>

Sovac met en place un plan de départs volontaires pour une partie de son personnel

Sovac Algérie a mis en place un plan de départs volontaires pour une partie de son personnel de l'activité vente de véhicules neufs.

En effet, une note datée du 6 septembre et signée par l'administrateur judiciaire Rabah Tafighoult, a été adressée aux employés de l'activité vente des véhicules neufs du groupe, les informant de l'offre de départs volontaires.

« Dans la perspective d'un arrêt de l'activité de vente de véhicules neufs du fait des nouvelles dispositions décret exécutif n 20-227 du 19 août 2020 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules, la société SPA SOVAC Algérie est contrainte d'envisager un plan de départs volontaires pour une partie de son personnel », est-il écrit dans le document dont Algérie-Eco détient une copie.

Source : AlgérieEco 10.09.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/09/10/sovac-met-en-place-un-plan-de-departs-volontaires-pour-une-partie-de-son-personnel/>

Le bras de fer entre la direction et les salariés de l'entreprise se poursuit : La crise persiste à Numilog

Le bras de fer persiste entre l'entreprise Numilog, filiale du groupe Cevital implantée à Béjaïa, et ses employés. La crise qui marque les relations entre les deux parties semble avoir atteint son paroxysme depuis le licenciement de 196 travailleurs au sein de l'entreprise qui en compte 250.

Ce licenciement jugé « abusif » par les travailleurs a atterri dans les couloirs des tribunaux. Et si la justice a tranché en faveur de la réintégration des licenciés, les travailleurs et leurs représentants accusent la direction de l'entreprise de ne pas se conformer à la décision de justice. Comment en est-on arrivé à cette situation qui dure depuis plusieurs mois ?

L'histoire a commencé lorsque les employés de Numilog ont réclamé ce qu'ils considèrent comme leurs droits socioprofessionnels, tout en pointant du doigt leurs conditions de travail jugées pénibles. Ils citent, à ce titre, notamment le manque de récupération, l'absence des normes de sécurité, l'humiliation et les menaces de licenciement répétitives, des salaires minimes... Pour Laïd Khefach, employé et syndicaliste, « les chauffeurs travaillent 18 heures par jour. Ils n'ont même pas le droit de se reposer ou d'avoir une journée de récupération, malgré les longs voyages qu'ils parcourent ».

Source : Reporters 15.09.2020

Lien : <https://www.reporters.dz/le-bras-de-fer-entre-la-direction-et-les-salaries-de-lentreprise-se-poursuit-la-crise-persiste-a-numilog/>

Batimetal : Les salariés s'inquiètent pour leur avenir

Quelque 6000 travailleurs de l'entreprise publique Batimetal, confrontée à une crise financière, alertent le gouvernement sur « l'avenir incertain » de la société et fustigent la mauvaise gestion prônée par la direction générale de l'entreprise.

« Aujourd'hui, toutes les unités de l'entreprise, sans exception, souffrent en silence et évoluent dans des conditions difficiles, jamais enregistrées depuis la décennie noire (...) Pis encore, l'entreprise est contrainte de payer des dédommagements, après le retrait de certain projets à l'instar de celui de Zéralda », écrit le syndicat d'entreprise de Batimetal, spécialisée dans la construction métallique, dans un courrier, adressé fin juin dernier au ministre de l'Industrie. Le syndicat d'entreprise, affilié à l'UGTA, qui tire la « sonnette d'alarme », s'inquiète aussi de « l'absence » de projets, une situation qui « hypothèque », selon lui, l'avenir des salariés de la filiale du groupe public Imetal.

« Malgré les nombreuses promesses faites par la direction, nous n'avons enregistré aucune valeur ajoutée. L'entreprise, qui vit actuellement ses pires moments, est entrée dans un tunnel sombre, en dépit des nombreuses correspondances évoquant cette station », a ajouté le syndicat dans la même missive. Outre l'absence d'un dialogue, le syndicat de la société Batimetal reproche à la direction générale de ne pas avoir respecté ses « engagements », vis-à-vis des employés.

Source : El Watan 20.09.2020

Lien : <https://www.elwatan.com/edition/actualite/batimetal-les-salaries-sinquietent-pour-leur-avenir-20-09-2020>

Syndicalisme : La CSA signe sa rentrée sociale en réclamant son agrément

La Confédération des syndicats algériens (CSA) est revenue au-devant de la scène syndicale et politique avec une déclaration critique de l'action gouvernementale. Sa nouvelle sortie est un communiqué rendu public après une réunion, tenue le 5 septembre dernier, pour faire un bilan de conjoncture et dégager un horizon pour les actions que ses membres comptent entreprendre prochainement sans donner de date précise.

Il s'agit précisément d'une initiative à travers laquelle la CSA compte marquer sa rentrée après des mois d'éclipse en raison d'une situation sanitaire exceptionnelle, relève-t-elle dans son communiqué. « Nous sommes à quelques jours d'une rentrée sociale particulière, marquée par une situation socioprofessionnelle confuse compliquée davantage par l'épidémie de coronavirus », déclare la Confédération. Si elle affirme comprendre le contexte d'urgence dans lequel vit le pays, elle considère toutefois que ce n'est pas l'occasion pour l'Exécutif d'accentuer les « restrictions » sur le champ syndical.

Source : Reporters 12.09.2020

Lien : <https://www.reporters.dz/syndicalisme-la-csa-signe-sa-rentree-sociale-en-reclamant-son-agrement/>

Le passage de l'association patronale au statut de Confédération n'a pas reçu l'agrément du ministère du Travail : FCE, une mutation en sursis

La demande formulée par l'ex-FCE de se constituer en Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), une rupture actée en assemblée générale le 22 juillet dernier, a été rejetée par les services du ministère du Travail. Sa direction chargée des relations avec le patronat justifie ce refus par le fait que la déclaration qui lui a été envoyée n'est pas conforme aux dispositions de la loi de juin 1990. Elle annonce un réexamen du dossier qui prélude d'une mutation contraignante pour l'association patronale...

Le passage de l'organisation patronale, connue pendant longtemps sous l'appellation de Forum des chefs d'entreprise (FCE), à une confédération regroupant plusieurs fédérations syndicales de divers secteurs ne s'opère pas comme une lettre à la poste. La mutation de l'organisation est plus que jamais à la croisée des chemins ! En effet, la demande de constitution d'une Confédération algérienne du patronat citoyen, CAPC – l'acronyme choisi pour tourner la page FCE –, a essuyé le rejet de la part du ministère du Travail, département chargé d'agrémenter les organisations syndicales.

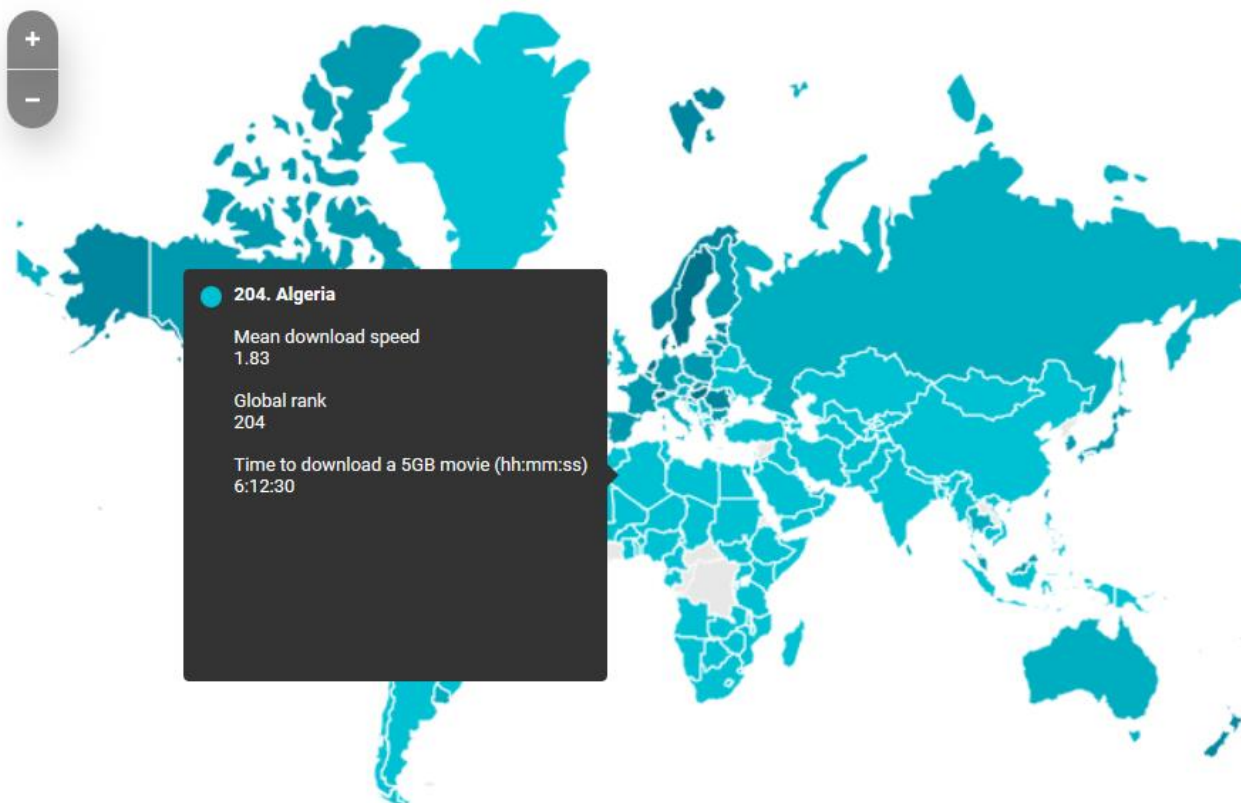
Source : Reporters 21.09.2020

Lien : <https://www.reporters.dz/le-passage-de-lassociation-patronale-au-statut-de-confederation-na-pas-recu-lagrement-du-ministere-du-travail-fce-une-mutation-en-sursis/>

Les chiffres du mois

HAUT DÉBIT D'INTERNET DANS LE MONDE L'Algérie classée à la 204e place

La Ligue mondiale de vitesse haut débit (Worldwide Broadband Speed League) a classé hier l'Algérie à la 204e place sur 221 pays touchés par le rapport mondial relatif à la vitesse moyenne du haut débit mesurée.



Source : Liberté 03.09.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/radar/algerie-classee-a-la-204e-place-344903>

Emploi et formation

L'ANSEJ rebaptisée et orientée vers l'entrepreneuriat

Le ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a fait savoir que l'Agence nationale de soutien à l'emploi jeune (ANSEJ) sera prochainement rebaptisée afin d'être réorientée vers l'entrepreneuriat.

« Nous nous sommes éloignés de l'approche sociale de l'ANSEJ. Aujourd'hui, nous avons une approche économique nouvelle qui nous a poussés à changer le nom de cet organisme en Agence nationale d'appui et de promotion de l'entrepreneuriat », a-t-il annoncé, lors de l'inauguration par le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, d'un FabLab de la société « ALRIM, filiale du groupe des industries métallurgiques et sidérurgiques « lmetal ».

Le ministre délégué, dont les propos ont été rapportés par l'agence officielle APS, a précisé dans ce cadre que cette agence sera tournée à 70 % vers la formation et à 30 % vers le financement et le suivi.

Source : AlgérieEco 25.09.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/09/25/lansej-rebaptisee-et-orientee-vers-lentrepreneuriat/>

Economie de la connaissance en Algérie : De nouveaux métiers ont vu le jour

L'économie de la connaissance, bien qu'elle soit encore timide dans notre pays, commence à modifier doucement mais sûrement l'architecture du marché du travail. Depuis l'avènement de la crise sanitaire surtout, de nouveaux postes d'emploi ont été créés ici et là, découlant du e-commerce qui connaît, depuis quelques mois, une évolution certaine. «L'économie de la connaissance peut générer des milliers d'emplois à partir d'une simple idée. On est loin du modèle classique du marché du travail qui propose un nombre limité de postes pour contribuer à résorber le chômage», a indiqué, dans un webinar, l'expert dans la création de start-up et coach dans ce domaine agréé par le Bureau international du travail, Amari Guelai. Parmi les postes d'emploi que l'économie de la connaissance a générés, dans le domaine notamment du e-commerce, les livreurs à domicile. Un métier qui se développe rapidement, au niveau national, depuis que les commandes en ligne ont remplacé le shopping ordinaire, suite à la pandémie de la Covid-19.

Source : Horizons 29.09.2020

Lien :

http://sudhorizons.dz/index.php?option=com_content&view=article&id=65753:economie-de-la-connaissance-en-algerie-de-nouveaux-metiers-ont-vu-le-jour&catid=64&lang=fr&Itemid=138

Formation professionnelle à Illizi : Plus de 1.400 nouvelles places pédagogiques pour la prochaine session

Pas moins de 1.410 nouvelles places de formation, tous types de formation confondus, sont prévues dans la wilaya d'Illizi pour la prochaine rentrée de la formation

professionnelle (15 novembre), a-t-on appris hier auprès de la Direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Ces postes sont scindés entre 147 spécialités de formation réparties entre les modes de formation résidentielle (32 spécialités), l'apprentissage (101), la formation passerelle (5), les cours du soir (9), a précisé le chef de service de la formation à la DFEP, Mohamed Salah Benaïem. La nomenclature de formation est également étoffée cette saison de seize (16) nouvelles spécialités de formation répondant aux exigences du marché de l'emploi, notamment dans les travaux publics et ouvrages d'art, l'installation et la maintenance des systèmes solaires, la maintenance des systèmes d'automatisation mécaniques, l'assainissement et la collecte des déchets. Dans le but d'assurer une formation qualitative aux stagiaires, la DFEP fait part de la signature de conventions de coopération avec des partenaires sociaux, notamment avec une entreprise étrangère pour la formation de 30 stagiaires en soudure, conduction d'engins, entretien d'ateliers et électricité industrielle, et d'une autre convention avec l'opérateur téléphonique Mobilis pour la formation de 46 apprentis dans les filières d'installation des réseaux de télécommunication, et des systèmes de gestion et de répartition téléphonique.

Source : El Moudjahid 01.09.2020

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/158741>

Centre universitaire de Tamanrasset : Huit nouvelles spécialités

Huit nouvelles spécialités d'enseignement seront ouvertes au titre de la rentrée universitaire au niveau du centre universitaire de Tamanrasset (CU), a-t-on appris des responsables de cette institution de l'enseignement supérieur.

Il s'agit de l'introduction, dans le système Licence et Master, des filières de finances et comptabilité, organisations en sciences politiques (Licence), vestiges préhistoriques, psychopédagogie, langue anglaise, tourisme et archéologie, Droit administratif et orthophonie (Master), a précisé le recteur du CU, Abdelghani Choucha. Le même responsable a fait état de la sortie cette saison de 1.622 promus, dont 1.035 étudiants en licence et 587 en Master, en plus de la réception cette année de 2.380 nouveaux inscrits, devant porter l'effectif étudiant global à 8.800 étudiants au niveau du CU, encadrés par 228 enseignants.

Cette structure universitaire sera renforcée, en outre, par l'acquisition de nouveaux équipements pédagogiques pour les travaux pratiques et l'accompagnement de la formation qualitative des étudiants.

Source : El Moudjahid 20.09.2020

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/159793>

Tamanrasset : une formation spécialisée pour l'exploitation artisanale de l'or

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, lundi à Tamanrasset, qu'une formation spécialisée sera assurée pour l'exploitation minière artisanale de l'or par les jeunes.

S'exprimant lors de la visite du site du projet de l'Institut national des mines, le ministre a indiqué que "la formation spécialisée pour l'exploitation minière artisanale de l'or sera assurée aux jeunes sur ce site même".

"Un site appelé à être exploité comme lieu de formation spécialisée pour l'exploitation artisanale de ce minerai, avec l'acquisition d'équipements temporaires en vue d'entamer la formation, en coordination avec le secteur de la formation et de l'Enseignement professionnels et le ministère délégué chargé de la micro-entreprise, avec l'accompagnement du secteur de l'Environnement", a-t-il précisé.

"L'opportunité sera ainsi offerte aux jeunes de bénéficier d'une formation leur permettant de se lancer dans l'exploitation des gisements d'or, dans le cadre d'un programme d'action intégré", a soutenu le ministre des Mines lors de cette visite à la tête d'une délégation.

Source : APS 28.09.2020

Lien : <http://www.aps.dz/economie/110265-tamanrasset-une-formation-specialisee-pour-l-exploitation-artisanale-de-l-or>

Pour assurer des formations diplômantes Le CNAM et l'EHEA signent plusieurs conventions

Le Cnam (Conservatoire national des arts et métiers) et l'Ehea (École des hautes études en assurance) d'Alger ont récemment signé des conventions pour assurer trois formations diplômantes, dont deux masters et un parcours ingénieur du Cnam.

Les trois formations permettront aux prétendants d'acquérir des connaissances en droit, économie, gestion, en banque et finances, en assurance et en parcours management de l'assurance.

Aussi, les étudiants bénéficieront de formations en contrôle de gestion, audit organisationnel, la prévention et la gestion des risques sanitaires dans la perspective d'un processus de validation partielle du parcours d'ingénieur en prévention et gestion des risques.

Source : Liberté 17.09.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/radar/le-cnam-et-lehea-signent-plusieurs-conventions-345708>

Huawei Algérie : Plus de 3000 étudiants ont participé au Huawei ICT Compétition

Afin de contribuer au développement de l'écosystème de talents en TIC et faire face aux impératifs de la transformation digitale, Huawei Algérie a organisé, via visioconférence, la finale nationale « Huawei ICT Compétition » en faveur des étudiants algériens, issus de 10 équipes venant universités et instituts de l'Enseignement supérieur. Ainsi, l'équipe de l'Université de Sciences et Technologies de Houari Boumediene

(USTHB) de Bab Ezzouar à Alger a été classée la première parmi les 10 équipes participantes, suivie par l'équipe de l'Université de Saida. En effet, 3 étudiants, dont deux de l'USTHB et un de l'université de Saida vont rentrer dans la compétition au niveau du continent africain pour avoir le quitus de la finale de l'ICT Compétition Globale en Chine.

Source : Reporters 17.09.2020

Lien : <https://www.reporters.dz/huawei-algerie-plus-de-3000-etudiants-ont-participe-au-huawei-ict-competition/>

Classement des meilleures universités d'Afrique

Huit campus algériens dans le Top-100

Le principal annuaire et moteur de recherche de l'enseignement supérieur international Unirank a classé huit campus algériens dans le Top-100 des meilleures universités d'Afrique.

Il s'agit de l'université Hassiba-Ben Bouali de Chlef (100e), de l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa (86e), de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou (74e), de l'université Ferhat-Abbas de Sétif (72e), de l'université des Frères-Mentouri de Constantine (54e), de l'université Mohamed-Khider de Biskra (49e), de l'université Abou Bakr-Belkaid Tlemcen (47e) et, enfin, de l'université Kasdi-Merbah d'Ouargla (39e).

L'Afrique du Sud décroche, à elle seule, les huit premières places dans le Top-10, suivie du Kenya et de l'Égypte. Pour rappel, Unirank classe, chaque année, plus de 13 723 universités et collèges officiellement reconnus dans 200 pays.

Source : Liberté 27.09.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/radar/huit-campus-algeriens-dans-le-top-100-346214>

Informations sectorielles

MARCHE GENERAL

Oran : 18.000 tonnes de rond à béton exportées vers le Canada

Une cargaison de 18.000 tonnes de rond à béton, issue du Complexe Tosyali de Béthioua (Oran), a été exportée, lundi, vers le Canada, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cette entreprise.

La cargaison, cinquième du genre pour l'année en cours, a été expédiée ce lundi à partir du port de Mostaganem en direction du port d'Oshawa au Canada, a-t-on précisé de même source.

L'usine Tosyali a exporté, durant l'exercice en cours du rond à béton vers la Grande-Bretagne (3.050 tonnes), le Canada (18.000 T) et les Etats-Unis (10.000 T), tandis que quelque 3.000 tonnes de tubes en acier ont été expédiées vers l'Angola, a-t-on rappelé.

Les responsables du Complexe de Béthioua tablent sur l'exportation, avant la fin de l'année en cours, de 180.000 tonnes de différents types d'acier d'une valeur globale de 85 millions de dollars, a-t-on signalé de même source.

Pour l'année 2021, l'entreprise cible l'exportation de 500.000 tonnes de différents types de produits d'une valeur d'environ 250 millions de dollars, et ce, à la faveur des mesures incitatives offertes par l'Etat aux investisseurs et opérateurs économiques, a-t-on indiqué.

Source : El Moudjahid 08.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/159133>

Port d'Oran : 27 tonnes de mortier expédiées vers les émirats Arabes Unis

Une première cargaison de 27 tonnes de mortier a été expédiée jeudi dernier à partir du port d'Oran à destination du port de Jebel Ali de Dubaï aux Emirats Arabes Unis, indique un communiqué de la direction de ciments et mortier d'Algérie (CMA). Cette première opération d'expédition de mortier de la marque Airium TM est issue de la nouvelle unité de CMA à Meftah dans la wilaya de Blida, a précisé la même source, ajoutant que cette dernière ambitionne d'exporter les surplus de production de mortier très prochainement vers l'Afrique de l'Ouest. Pour cette première opération d'exportation à partir du port d'Oran, la nouvelle unité de ciments et mortiers de Meftah (CMA), a bénéficié du support commercial et logistique de Lafarge Holcim Trading, une structure leader sur son marché, dédiée au commerce international et du soutien très important des pouvoirs publics et des autorités portuaires. A travers cette opération d'exportation, Lafarge Holcim Algérie souligne son engagement d'agir en faveur de la diversification des revenus extérieurs du pays hors hydrocarbures.

Le mortier exporté Airium™ est une mousse minérale isolante qui permet d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, du sol au plafond. Entre 30 et 40 % de la consommation globale d'énergie est utilisée pour le chauffage et la climatisation des bâtiments.

Source : El Moudjahid 18.09.2020

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/flash-actu/22762>

Première entreprise à faire de la transformation sur place

Cosider investit dans le granit dans l'extrême Sud

L'entreprise publique Cosider, relevant du groupe Imetal et spécialisée dans les travaux publics et la construction, inaugurera prochainement une usine de transformation de granit dans la région de Djanet, à Illizi.

L'entreprise devient ainsi la première entreprise algérienne à faire de la transformation sur place de ce matériau, importé essentiellement d'Italie et d'Espagne. L'entreprise privée Hasnaoui exploite déjà du granit brut dans la région de l'Ahaggar.

Le matériau est transféré ensuite dans une usine à Sidi Bel-Abbès. Mais Cosider a préféré investir sur place pour créer de l'emploi et de la valeur ajoutée dans des régions reculées du sud du pays.

Source : Liberté 23.09.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/radar/cosider-investit-dans-le-granit-dans-lextreme-sud-346033>

ENIEM : Vers des investissements dans les pays du Sahel

L'Entreprise Nationale des Industries Electro-ménagers (ENIEM) sise à Tizi Ouzou, compte investir, à partir de l'année prochaine, dans les pays du Sahel, a indiqué, lundi le directeur de la commercialisation et de communication de cette entreprise publique, Mourad Dhobiane. M. Dhobiane a indiqué à l'APS en marge de l'inauguration d'un point de vente de l'ENIEM au centre-ville que l'entreprise «compte investir, à partir de l'année prochaine, dans les pays du Sahel africain voisins de notre pays, comme le Niger, le Mali et la Mauritanie, par la création d'unités de production d'appareils électroménagers connaissant une grande demande, notamment les réfrigérateurs». Le même responsable a ajouté que «l'investissement dans ces pays entre dans le cadre du programme de commercialisation de l'entreprise, qui compte investir les pays étrangers, dont les pays du Sahel africain». D'autre part, le même responsable a indiqué que l'ENIEM a ouvert, jusqu'à présent, 17 points de vente dans le pays et compte ouvrir, d'ici la fin de l'année, 10 autres points de vente dans différentes wilayas du pays, soulignant que «l'objectif que l'entreprise a tracé est d'élargir son réseau commercial, l'année prochaine, à travers l'ouverture de 50 points de vente dans toutes les wilayas du pays, ce qui permettra aux citoyens de bénéficier de ses produits».

Source : El Moudjahid 08.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/159131>

Nouvelle coopération entre BOMARE COMPANY et LG Electronics

Pour la première fois, BOMARE COMPANY exportera les produits LG fabriqués, en Algérie, au niveau de son site de production, à Birtouta, vers le marché Européen. Après la réussite qu'a connue le partenariat signé en 2013, entre BOMARE COMPANY et LG Electronics pour la fabrication des téléviseurs LG, commercialisés en Algérie, au niveau du site de production de BOMARE COMPANY, l'accord de partenariat a été reconduit jusqu'à l'an 2022. Ce succès ne s'arrête pas là, puisque BOMARE COMPANY a signé un protocole d'accord avec LG Electronics, qui paraphe le lancement des opérations d'exportation des téléviseurs LG, fabriqués par BOMARE COMPANY, en Algérie, vers le marché européen. En effet, la première étape, dudit accord, se concrétise avec le lancement de la première opération d'exportation des téléviseurs LG vers le marché espagnol, programmée pour la fin septembre 2020.

Source : Live News Algérie 14.09.2020

Lien : <http://www.liveneusalgerie.com/2020/09/14/nouvelle-cooperation-entre-bomare-company-lg-electronics/>

Tonic-industrie : 9^{ème} opération d'exportation en 2020, l'usine a dépassé la crise

Le groupe public de l'industrie du papier et de l'emballage "Tonic Industrie " de Bou Ismail (Tipasa) a réalisé, dimanche, sa 9^{ème} opération d'exportation vers l'Inde. "Cette opération porte les prémices d'un dépassement de la crise traversée, durant les derniers mois", a indiqué le président directeur général du Groupe Algerian Chemical Specialities (ACS/SPA), Abdelghani Benbetka. Après avoir rappelé que le Groupe Tonic emballage a enregistré, à la fin de l'année dernière, un large mouvement de protestation de près de cinq mois, avant une reprise progressive de son activité depuis mai dernier, le P-dg d'ACS/SPA, qui a présidé l'opération d'exportation de 116 tonnes de déchets de carton recyclable vers l'Inde, a estimé que ce dernier possède les "capacités et moyens pour occuper une place de choix sur le marché mondial, dont les marchés africains", a-t-il dit.

Il a signalé la mise en place, en coordination avec le conseil d'administration du Groupe Tonic d'une stratégie à long et court termes, pour la relance de l'entreprise. Une stratégie principalement axée sur l'"exportation", en conformité avec le plan du Gouvernement visant l'incitation des entreprises publiques à intégrer les marchés mondiaux, a-t-il dit.

Source : APS 06.09.2020

Lien : <http://www.aps.dz/economie/109402-tonic-industrie-9eme-operation-d-exportation-en-2020-l-usine-a-depasse-la-crise>

Automobile

CAHIER DES CHARGES RELATIF à LA CONSTRUCTION automobile Les raisons du manque d'engouement

Aucune clause n'évoque la nécessité de consacrer un quota pour équiper les véhicules en kits GPL carburant. En revanche, on évoque, précocement, l'électrique. Entre visibilité, non-dits et absence de débat, ce cahier de charges ne semble pas attirer les convoitises des opérateurs, ni locaux ni étrangers. Pour le moment... La lecture approfondie du décret exécutif n°20-226 du 19 août 2020 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de construction de véhicules donne lieu à des observations que les professionnels devraient débattre. Cela va de l'avenir de l'industrie automobile et, par ricochet, des opérateurs qui investiront dans ce créneau. On relève de prime à bord, que cette loi définit le véhicule comme "tout moyen de transport terrestre pourvu ou non d'un moteur à propulsion, y compris électrique". A la bonne heure si un opérateur mettra au défi ses partenaires étrangers à venir en Algérie investir dans un pays qui ne cesse de développer un discours orienté vers les énergies renouvelables ! Ensuite, ce décret définit l'investisseur comme étant une entité de droit algérien, exerçant une activité industrielle.

Source : Liberté 09.09.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/auto-news/les-raisons-du-manque-dengouement-345216>

Automobile : Une plateforme numérique de préinscription dédiée aux opérateurs

Une plateforme numérique pour la préinscription électronique des constructeurs automobiles et des concessionnaires de véhicules neufs sera lancée à partir d'aujourd'hui dimanche par le ministère de l'Industrie, a-t-il annoncé dans un communiqué. «A partir de dimanche 20 septembre 2020, une plateforme numérique dédiée aux préinscriptions électroniques, conformément aux dispositifs régissant les activités de construction de véhicules et de concessionnaires de véhicules neufs, sera lancée», a fait savoir la même source. Selon le ministère, cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs régissant les activités de construction de véhicules et de concessionnaires de véhicules neufs, édictés respectivement par les décrets exécutifs 20-226 et 20-227 du 19 août 2020. Dans ce cadre, «le ministère de l'Industrie invite les opérateurs intéressés à se présenter, uniquement sur rendez-vous, au niveau du siège du ministère, pour procéder aux préinscriptions électroniques sur le portail dédié aux dispositifs». Les opérateurs doivent être munis de leur pièce d'identité nationale, du statut de l'entreprise et du registre de commerce, le cas échéant, précise le communiqué. Pour l'obtention du rendez-vous, «les opérateurs sont invités ainsi à s'inscrire via l'adresse mail info.dispositifs@industrie.gov.dz ou bien par téléphone», poursuit la même source..

Source : Reporters 20.09.2020

Lien : <https://www.reporters.dz/automobile-une-plateforme-numerique-de-preinscription-dediee-aux-operateurs/>

Transport-logistique

Pourquoi le Métro d'Alger est toujours à l'arrêt ?

Le métro d'Alger est le seul moyen de transport à ne pas avoir été remis sur les rails depuis la reprise des transports en Algérie, suspendue en raison de l'épidémie de coronavirus. Cet arrêt n'est aucunement lié à une mesure de prévention contre l'épidémie, selon des sources proches de l'Entreprise Métro d'Alger (EMA), qui ne communique sur aucune réouverture prochaine, malgré les rumeurs ou encore la colère des usagers.

Le président Tebboune a annoncé fin mars 2020 la suspension de tous les moyens de transport en commun publics et privés, inter-wilayas ou à l'intérieur des villes, ainsi que le trafic ferroviaire. Le trafic a repris mi-juin, avec une interdiction de circuler entre les wilayas ou encore durant les weekends, avant que celle-ci ne soit à son tour levée.

Si le tramway de la capitale a repris, le Métro est toujours à l'arrêt. Les rumeurs vont bon train depuis plusieurs semaines, sur la date de réouverture ou encore les raisons du maintien de la fermeture de ce moyen de transport urbain.

Le contrat de la société exploitant le Métro d'Alger, la RATP Développement, obtenu en 2011 pour une durée de 8 ans touche à sa fin. Le contrat, d'un montant de 120 millions d'euros, s'achève effectivement le 31 octobre prochain et ne sera pas renouvelé, a annoncé l'Entreprise Métro d'Alger (EMA) dans un communiqué, ce lundi 21 septembre 2020.

Source : 24 H Algérie 21.09.2020

Lien : <https://www.24hdz.com/metro-alger-arret/>

ENMTV : Lancement prochain du transport de fret roulant vers la France et l'Espagne

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENMTV) lancera prochainement l'opération de transport maritime de fret roulant (remorques et véhicules), a indiqué lundi la société dans un communiqué. Cette opération sera lancée sur deux lignes, à savoir : Algérie-France-Algérie et Algérie-Espagne-Algérie, a précisé la même source.

Source : El Moudjahid 29.09.2020

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/160257>

SECTEUR PHARMACEUTIQUE

Produits pharmaceutiques : L'importation soumise à une nouvelle exigence

Les opérateurs économiques et les entreprises qui exercent dans le secteur pharmaceutique seront désormais dans l'obligation de présenter une « attestation de régulation » lors de leur dépôt de dossiers de pré-domiciliation bancaire destiné à l'importation de produits pharmaceutiques et les dispositifs médicaux.

C'est la note qui a été émise dans une note adressée dimanche le 27 septembre par l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (Abef), aux PDG des banques et établissements financiers

Salon international du transport et de la logistique : La digitalisation en débat du 23 au 26 novembre

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie organise, en partenariat avec la Safex, la 5e édition du Salon international du transport et de la logistique, Logistical, du 23 au 26 novembre 2020, au Palais des Expositions d'Alger, sous le thème «La digitalisation de la chaîne logistique».

«Pour l'après crise du Covid-9, il est clair que la digitalisation de la chaîne logistique est considérée comme un levier de croissance et un élément clé pour conquérir de nouveaux marchés, indique la CACI sur son site.

Pendant 4 jours, des experts de la logistique et du numérique présenteront et débâteront des défis mais aussi de l'impact majeur de la digitalisation de la chaîne logistique sur les flux logistiques des marchandises.

Selon le site du Salon, seront présents des entreprises de transport maritime, aérien, ferroviaire et routier de marchandises.

Agents maritimes, agents consignataires, commissionnaires en douane, entreprises portuaires, d'entreposage/emballage, fournisseurs d'équipements de transport et de systèmes informatiques pour la logistique et le transport seront aussi au rendez-vous à côté des fournisseurs de systèmes d'identification, de codage et de traçabilité.

Source : El Moudjahid 16.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/159593>

qui vise la régulation des importations des produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux.

Dans le courrier de l'ABEF il est souligné qu'il « est désormais exigé des établissements ou opérateurs économiques du secteur de la pharmacie de fournir, dans le dossier de pré-domiciliation bancaire de leurs opérations d'importation de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux, une « attestation de régulation » délivrée par les services du ministère de l'Industrie pharmaceutique.»

Source : AlgérieEco 29.09.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/09/29/produits-pharmaceutiques-limportation-soumise-a-une-nouvelle-exigence/>

Contrôle, disponibilité et réduction de la facture d'importation de médicaments : Les défis de l'Agence nationale de produits pharmaceutiques

Après avoir été au centre d'une polémique, suite à sa mise sous tutelle de l'industrie pharmaceutique, l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) aspire aujourd'hui à rattraper le temps perdu avec comme principal objectif accomplir sa mission de contrôle et de la disponibilité du médicament ainsi que relever le défi de la facture d'importation. Intervenant, hier, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, le directeur de l'ANPP, le Pr Kamel Mansouri, affirme que cette agence n'est réellement opérationnelle que depuis juillet 2020, alors qu'elle a été créée en 2008. Il souligne à ce sujet que, suite à la restructuration et aux nouvelles acquisitions de l'agence, «on a maintenant une Agence qui est opérationnelle et effective tant bien que mal». Ajoutant toutefois qu'«il reste beaucoup de choses à faire pour son développement».

Il précise à ce sujet qu'une fois légalement installée, l'ANPP a enfin eu un nouveau siège opérationnel, le personnel a été nommé et la structure a été dotée d'un budget conséquent avec revalorisation des salaires et paiement des arriérés. Des acquis qui, selon le premier responsable de cette agence, lui a permis de commencer efficacement sa mission qui est le contrôle, la disponibilité du médicament et la réduction de la facture d'importation.

Source : Reporters 16.09.2020

Lien : <https://www.reporters.dz/contrôle-disponibilité-et-réduction-de-la-facture-d'importation-de-médicaments-les-défis-de-l'agence-nationale-de-produits-pharmaceutiques/>

Médicament : Des lobbies et des laboratoires pointés du doigt

Le président du syndicat national des pharmaciens privé, Messaoud Belambri, a salué, hier, les dernières décisions du président Abdelmadjid Tebboune prises en Conseil des ministres et qui consistent à augmenter la production de l'usine Sidal mais aussi la réorientation des investissements vers l'industrie pharmaceutique.

S'exprimant sur les ondes de la chaîne I de la radio nationale, Messaoud Belambri a affirmé que le groupe Sidal reste un pionnier, un leader et un modèle dans le secteur de l'industrie pharmaceutique en dépit de tous les obstacles érigés par les lobbies de l'importation pour le détruire. L'invité de la radio a tenu également à saluer la volonté politique de l'Etat de créer une véritable industrie pharmaceutique.

«Cela nous fait espérer de voir un jour une industrie pharmaceutique prometteuse au vu de tous ces projets programmés, comme le projet de laboratoire d'insuline de Sidal qui réduira considérablement la facture d'importation», a déclaré Messaoud Belambri qui s'interroge par ailleurs sur l'implication de plus en plus importante de lobbies du médicament et de laboratoires pour créer l'anarchie et la pénurie sur le marché.

Source : Le Quotidien d'Oran 02.09.2020

Lien : http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5293147&archive_date=2020-09-02

Industrie du médicament Les grands enjeux économiques des biosimilaires en Algérie

Le sort du bio-similaire dépend encore largement d'évolutions à venir, notamment dans le domaine de la législation européenne et américaine. Ses grandes potentialités sont proportionnelles à la complexité d'un médicament qui se distingue de son équivalent chimique, justifiant ainsi une prudence accrue lors de sa mise sur le marché.

Comme les médicaments génériques, les médicaments biosimilaires représentent, déjà aujourd'hui et davantage encore à l'avenir, un potentiel d'économies non négligeable qui ont pour objectif de garantir un double accès durable pour les patients. Bien se soigner à prix mini : est-ce possible ? Là est tout le problème posé par les médicaments génériques et bio similaires. À l'heure où le déficit de l'assurance maladie est au centre de bien des débats, le médicament générique et le bio-similaire passent pour être les solutions pour limiter les dépenses de santé, mais la route est encore longue pour qu'il soit totalement accepté.

Le bio-similaire, un marché en devenir

Depuis une vingtaine d'années, les biothérapies, grâce au développement des médicaments biologiques ont révolutionné la prise en charge de pathologies lourdes et invalidantes. C'est le cas pour le diabète, par exemple, dont le traitement a connu une avancée importante avec la mise sur le marché de l'insuline. Les traitements dans le domaine du cancer ou l'insuffisance rénale ont aussi bénéficié de l'apparition de médicaments issus de la biotechnologie.

Source : Liberté 20.09.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/contribution/les-grands-enjeux-economiques-des-bio-similaires-en-algerie-345814>

Industrie Pharmaceutique : Première unité nationale de production de biosimilaires

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, a inauguré lundi à Alger la première unité de production de biosimilaires en Algérie au sein du complexe de production pharmaceutique du laboratoire Frater Razas-Algérie.

Lors d'un point de presse, en marge de la visite d'inauguration de l'unité de production, M. Benbahmed a fait savoir que «cette première expérience du genre dans notre pays entre dans le cadre du plan de travail du secteur en application des directives du Président de la République dont le but est la relance de la production nationale en s'appuyant sur des produits innovants à forte valeur ajoutée tout en s'orientant vers l'export».

Les biosimilaires sont des médicaments produits à partir de cellules vivantes. Le laboratoire algérien a ainsi entamé la production du premier biosimilaire fabriqué en Algérie, le Varenox, un anticoagulant empêchant la formation ou l'extension des caillots dans les vaisseaux sanguins.

Source : El Moudjahid 29.09.2020

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/160258>

Maghreb Pharma Expo : Les professionnels du médicament ont rendez-vous en 2021 à Alger

Maghreb Pharma Expo, le Salon de technologie pharmaceutique, aura lieu du 9 au 11 février 2021 au Centre international de conférences d'Alger. Il accueillera des exposants internationaux originaires de 25 pays.

Le Salon regroupe l'ensemble des fournisseurs d'ingrédients pharmaceutiques, de conditionnements, de lignes de production, de salles blanches, de projets clés en main et d'équipements de laboratoire afin de favoriser l'amélioration des capacités de fabrication locales.

PR Newswire indique qu'Olivier-Hicham Allard, l'organisateur de Maghreb Pharma Expo, a expliqué que «cet événement soutient depuis huit ans le développement des capacités locales de fabrication de produits pharmaceutiques en Afrique du Nord et a contribué activement à substituer les investissements locaux dans la fabrication aux coûts d'importation de médicaments.

Nous observons une extraordinaire évolution où les fabricants locaux, qui au début mettaient l'accent sur les médicaments génériques purs, cherchent maintenant de plus en plus à élargir leur portefeuille en examinant l'équipement de fabrication de la biotechnologie, les ingrédients des produits en vente libre, les formules de suppléments alimentaires, le conditionnement novateur, les appareils médicaux ainsi que les dermocosmétiques».

Source : El Moudjahid 16.09.2020

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/159609>

ENERGIE

Rationalisation de l'utilisation de l'énergie : Sonatrach renouvelle sa convention avec l'APRUE

Le Groupe Sonatrach a renouvelé, pour une période de trois ans, la convention qui le lie à l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), dans le but de rationaliser la consommation de l'énergie au niveau de l'ensemble de ses installations, et de préserver l'environnement, a indiqué, hier, un communiqué du Groupe.

Cette convention vise à «mettre en place un large programme de sensibilisation à l'importance de la consommation rationnelle de l'énergie et de l'adoption des standards internationaux en matière d'utilisation et de maîtrise de l'énergie au niveau de la société et, partant, concrétiser les acquis économiques et rationaliser les dépenses», précise la même source.

Elle tend également à définir un cadre référentiel pour assurer les services d'audit, de formation et de sensibilisation, et consacrer les principes d'efficacité énergétique, ajoute la même source.

Source : El Moudjahid 15.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/159552>

Sonatrach : Installation d'un Comité de suivi de conformité industrielle

Un Comité de suivi dédié aux questions liées à la conformité réglementaire au sein de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a été installé par le PDG du groupe M. Toufik Hakkar, a indiqué hier un communiqué de Sonatrach.

«Dans le cadre de la prise en charge de la problématique d'empiètement sur les périmètres de protection des installations et ouvrages d'hydrocarbures de Sonatrach, le PDG de la compagnie a procédé, lundi 28 septembre, à l'installation d'un Comité de suivi dédié aux questions liées à la conformité réglementaire» lit-on dans le communiqué. Ce Comité aura pour mission d'établir un état des lieux sur la situation et superviser la concrétisation des plans d'actions destinés à limiter les risques pour les riverains et la protection des installations de l'entreprise contre les risques induits par les empiètements, précise la même source.

Cette action intervient dans le cadre du «renforcement des mesures de protection et de maîtrise des risques majeurs» associés aux activités industrielles de Sonatrach, a conclu le communiqué.

Source : El Moudjahid 30.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/160292>

Énergie et environnement : Sécuriser le réseau de transport des hydrocarbures

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, et la ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats, ont annoncé, hier au siège du ministère de l'Énergie à Alger, la création d'un groupe de travail composé d'experts dans différentes spécialités chargé d'étudier et d'appréhender tous les risques et les impacts environnementaux. Le ministre de l'Énergie a annoncé l'élaboration d'un plan d'action interministériel relatif à la sécurisation du réseau de transport des hydrocarbures et des installations liées à cette activité afin de prévenir les accidents. Il considère qu'il s'agit d'un véritable plan ORSEC anti-ruptures de pipelines. Il a fait savoir que le réseau de transport par canalisation dépasse 21.000 km. Sont concernés le transport de gaz, de pétrole brut, de GPL, de gasoil et d'autres produits inflammables.

Ce réseau traverse des champs agricoles et des oueds ce qui peut engendrer des accidents comme celui de la fuite de pétrole de l'oléoduc OKI à El-Oued.

Source : El Moudjahid 16.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/159607>

La facture d'importation d'essence et de gasoil s'élevait à environ 980 millions \$ en 2019

Le président de l'Autorité de Régulation des Hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil, a annoncé ce mercredi 30 septembre 2020, dans une déclaration faite à la Radio nationale, que la facture d'importation d'essence et du gasoil s'élevait à environ 980 millions de dollars en 2019.

Il a souligné que la décision du ministère de l'Énergie de retirer l'essence super avec plomb des stations-service et de le convertir en essence sans plomb permettra de réduire la facture d'importation d'environ 250000 tonnes, notant que l'Algérie a importé 500000 tonnes d'essence super sans plomb en 2019 et en consomme 1,5 million de tonnes par an, selon le même média.

Rachid Nadil a déclaré que le projet d'abandonner l'essence super avec plomb, à partir de janvier 2021 dans toutes les stations-service du pays, contribuera à mettre fin progressivement aux importations de manière permanente et à préserver l'environnement.

Source : AlgérieEco 30.09.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/09/30/la-facture-dimportation-dessence-et-de-gasoil-selevait-a-environ-980-millions-en-2019/>

Développement des champs pétroliers et gaziers : Sonatrach signe des accords avec des entreprises algériennes

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a signé, mardi, à Alger, plusieurs accords avec des entreprises algériennes pour le développement de champs gaziers et pétroliers. La Sonatrach a ainsi confié à six entreprises algériennes la construction de réseaux de collecte et de lignes d'expédition sur plus de 700 km du projet de développement des champs gaziers du sud-ouest du pays. Une fois réceptionné, ce projet permettra d'assurer un apport de production de gaz estimé à 11 millions m³/jour à l'horizon 2022, selon les responsables du groupe. De plus, Sonatrach a signé un contrat avec des

entreprises locales pour le développement des champs pétroliers ouest de Touat phase 2. Le projet permettra d'alimenter la raffinerie d'Adrar à raison de 6.000 barils/jour de pétrole brut d'ici à 2022. Ces contrats, dont le montant global s'élève à plus de 67 milliards de dinars, entrent dans le cadre de la promotion de l'outil national de production et peuvent générer près de 3.000 postes d'emploi, selon les informations avancées lors de la signature, au siège de la Sonatrach, en présence de son Pdg, Toufik Hakkar, des responsables des entreprises signataires et des cadres du secteur.

Source : Horizons 09.09.2020

Lien :

http://www.sudhorizons.dz/index.php?option=com_content&view=article&id=64768:developpement-des-champs-petroliers-et-gaziers-sonatrach-signe-des-accords-avec-des-entreprises-algeriennes&catid=64&lang=fr&Itemid=138

Hydrocarbures : La Sonatrach disposée à accompagner les développeurs du contenu local

Le groupe Sonatrach appelle l'ensemble de ses partenaires locaux qui souhaitent développer un contenu local dans le secteur des hydrocarbures à prendre attache avec l'administration concernée qui prendra en charge et étudiera leurs projets.

« La Sonatrach informe l'ensemble des partenaires contractants, fournisseurs des biens et services et investisseurs intéressés par la promotion de l'outil national de production et de développement de contenu local dans le secteur du pétrole et du gaz que la direction de développement local est à leur écoute et met à leur disposition un point de contact unique avec l'adresse électronique : SH.contenu-local@Sonatrach.com » a indiqué ce mardi un communiqué de la compagnie pétrolière.

Source : AlgérieEco 29.09.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/09/29/hydrocarbures-la-sonatrach-disposee-a-accompagner-les-developpeurs-du-contenu-local/>

Pertamina finalise la campagne de forages sur son champ MLN en Algérie

La société pétrolière indonésienne Pertamina vient d'annoncer l'achèvement de son programme de forages de 12 puits sur le champ algérien Menzel Lejmat North, son premier programme de développement à l'étranger. Le producteur indonésien de pétrole et de gaz Pertamina a achevé le forage du 12ième puits de son projet de développement Menzel Lejmat North (MLN) situé sur le bloc 405a, au milieu du désert du Sahara en Algérie. Sa filiale Pertamina International Exploration Production (PIEP) avait initialement prévu d'investir 14 millions de dollars pour le forage de chaque puits, mais a finalement réalisé des économies budgétaires substantielles estimées à environ 100 millions de dollars. Elle précise qu'elle a également réussi à réduire la durée de la campagne de forages de 55 jours par puits à 45 voire 35 jours par puits.

Source : Ecofin 03.09.2020

Lien : <https://www.agenceecofin.com/production/0309-79791-pertamina-finalise-la-campagne-de-forages-sur-son-champ-mln-en-algerie>

L'abondement progressif de l'essence super à partir de janvier 2021

Le président de l'Autorité de Régulation des Hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil, a annoncé ce samedi, l'abondement progressif de la distribution d'essence super à partir de janvier 2021.

S'exprimant dans l'émission de la rédaction de la chaîne 1 de la Radio Algérienne, Nadil a indiqué : "Sonatrach va commencer ce jeudi des expériences pour abandonner l'essence super dans les raffineries.

Nadil a également indiqué que l'Algérie a déjà commencé à mener des expériences dans les raffineries pour éliminer le plomb.

Le président de (ARH) a précisé que le processus de distribution d'essence super se poursuivra dans les stations-service à l'heure actuelle, avant de souligner effets négatifs de l'essence super sur l'environnement et la santé des citoyens.

Source : Radio Algérienne 26.09.2020

Lien :

<https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20200926/199840.html>

Oran : Mise en service d'une centrale et de 13 transformateurs électriques en 2020

Le réseau électrique de la wilaya d'Oran s'est renforcé avec une nouvelle centrale électrique et 13 transformateurs électriques, a indiqué, vendredi, la direction de distribution d'Es-Senia relevant de la Société nationale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Ces équipements qui s'inscrivent dans le cadre du programme d'investissement de l'Entreprise, pour l'amélioration de l'alimentation en électricité, englobent une centrale électrique d'une capacité de 30 kilovolts réalisée dans la commune de Bousfer, d'un coût global de 228 millions de dinars, ainsi que 13 transformateurs électriques installés dans plusieurs communes de la wilaya, précise le communiqué.

Lors de la même période, la société a procédé à la réhabilitation de 34km du réseau de distribution d'électricité à moyenne tension et 10 km du réseau de distribution d'électricité à basse tension.

La Sonelgaz prévoit en 2021 de poursuivre l'opération de renforcement du réseau électrique, à travers la programmation de la réalisation de 18 autres transformateurs électriques.

Source : Radio Algérienne 18.09.2020

Lien : <https://www.radioalgerie.dz/news/fr/content/199458.html>

Sonatrach : Un projet de recherche expérimentale pour épurer les eaux industrielles

Le Groupe Sonatrach a lancé en coordination avec le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) un projet de recherche expérimentale pour l'épuration des eaux industrielles usées par énergie solaire, a indiqué mercredi un communiqué du groupe.

Ce projet de recherche important vise à encourager la recherche et le développement avec les différents centres scientifiques et techniques nationaux, a précisé la même source.

« Engagé à encourager la recherche et le développement avec les différents centres scientifiques et techniques nationaux, la compagnie Sonatrach a mené à travers son laboratoire et en coopération avec le CDER un projet de recherche expérimentale pour l'épuration des eaux industrielles usées par énergie solaire », lit-on dans le communiqué.

Ce projet a un impact positif aux niveaux économique et environnemental, d'autant que l'usage de l'énergie solaire contribuera à la réduction des coûts de même que cette technique préservera l'environnement et son équilibre à travers le traitement de l'eau industrielle », a précisé la même source.

Source : AlgérieEco 17.09.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/09/17/sonatrach-un-projet-de-recherche-experimentale-pour-epurer-les-eaux-industrielles/>

Toufik Hasni : le retard des réformes bloque les investissements en énergies renouvelables

Le retard des réformes dans le secteur de l'énergie bloque les investissements indispensables pour assurer la transition énergétique. Ce constat a été dressé aujourd'hui par l'expert énergétique Toufik Hasni sur les ondes de la chaîne 3 de la radio nationale. M. Hasni n'a pas manqué de rappeler que le potentiel solaire de l'Algérie est très important pouvant permettre au pays d'assurer sa sécurité énergétique et celle d'une partie de l'Europe et même de l'Afrique.

Malheureusement, déplore l'expert en transition énergétique, on accuse un retard dans le domaine et on n'a pas encore lancé les réformes nécessaires pour faciliter les investissements. « Il faut le faire tout de suite et exprimer notre volonté de nous positionner sur les marchés internationaux », ajoute-t-il. Si vous ne vous positionnez pas maintenant sur ces marchés, vous laissez la place aux autres, dit-il, en précisons que « nous avons un programme qui va nous permettre d'assurer nos besoins et les besoins de l'Europe du Sud ».

Source : 24 Heures Algérie 30.09.2020

Lien : <https://www.24hdz.com/toufik-hasni-retard-reformes-bloque-investissements-energies-renouvelables/>

Coopération énergétique : Les énergies renouvelables en perspective

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a reçu hier à Alger, le secrétaire d'Etat au ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Manlio Di Stefano, avec qui il s'est entretenu sur les moyens de densifier la coopération énergétique entre les deux pays, notamment dans le domaine des énergies renouvelables.

« Nous souhaitons développer notre coopération avec l'Italie dans le secteur de l'Energie, en particulier dans le domaine des énergies renouvelables qui ont occupé une part importante de nos discussions aujourd'hui », a déclaré M. Attar à la presse à l'issue de son audience avec M. Di Stefano. Qualifiant les relations avec les entreprises énergétiques italiennes de « très bonnes », le ministre a souligné le rôle important que peuvent jouer ces entreprises dans la concrétisation des projets du secteur. « Nous avons discuté essentiellement de l'avenir. Nous aspirons à édifier une Algérie nouvelle et cela ne peut se concrétiser sans une vision différente du passé et des

réalisations nouvelles dans ce secteur, car sans énergie il n'y aura pas de développement. Les entreprises italiennes jouissent d'une grande expertise dans le secteur de l'Énergie et peuvent avoir une contribution importante vu les opportunités de coopération offertes», explique-t-il.

Source : El Moudjahid 24.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/160033>

Salon international des énergies renouvelables : Report de la 11e édition

La 11e édition Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable (ERA 2020) qui devait se tenir en Octobre au Centre des Conventions d'Oran a été reportée pour le mois de mai de l'année 2021, a-t-on appris hier auprès des organisateurs. Programmée initialement du 19 au 21 octobre 2020, au Centre des conventions d'Oran, la 11e édition du Salon ERA se déroulera du 24 mai au 26 mai 2021, a précisé l'agence de communication organisatrice «Myriade Communication» dans un communiqué parvenu à l'APS. En raison du contexte sanitaire marqué par la Covid 19, l'agence «Myriade Communication» a décidé de reporter cette 11e édition de «l'Era 2020», attendant l'amélioration de la situation sanitaire.

Dès à présent, les organisateurs comptent organiser la 11e édition du Salon ERA 2020, aux nouvelles dates arrêtées, «dans le respect scrupuleux des mesures sanitaires requises».

Source : El Moudjahid 24.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/159997>

HAUTES TECHNOLOGIES ET COMMUNICATION

Algérie : le ministre des Télécoms annonce la connexion du pays à un 4e câble sous-marin de fibre optique

Dès le mois prochain, l'Algérie se connectera à un nouveau câble sous-marin de fibre optique. Brahim Boumzar le ministre des Télécoms l'a révélé le 7 septembre. Ce sera la 4e infrastructure télécoms à haut débit à laquelle s'arrimera le pays après le Sea-Me-We 4, le Medex et l'Orval.

Le ministre algérien de la Poste et des Télécommunications Brahim Boumzar (photo) annonce la connexion de l'Algérie, le mois prochain, à un quatrième câble sous-marin de fibre optique.

La déclaration du patron du secteur des télécoms est survenue le 7 septembre 2020 à Sidi Fredj, en marge de la cérémonie de signature d'une convention entre Algérie Poste et le secteur du Tourisme, sur la généralisation de la carte de paiement interbancaire et le déploiement des terminaux de paiement électronique (TPE) au sein des établissements touristiques.

Source : Ecofin 08.09.2020

Lien : <https://www.agenceecofin.com/internet/0809-79965-algerie-le-ministre-des-telecoms-annonce-la-connexion-du-pays-a-un-4e-cable-sous-marin-de-fibre-optique>

L'Arpce inflige des sanctions financières à Djezzy, Mobilis et Ooredoo

L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (Arpce) a annoncé ce mercredi avoir infligé de sanctions financières aux trois opérateurs de téléphonie mobile activant en Algérie à savoir ATM (Mobilis), OTA (Djezzy) et WTA (Ooredoo). Les sanctions ont été infligées par l'Autorité de régulation pour « manquements enregistrés en matière de couverture et de qualité de services ».

Selon un communiqué de l'Autorité de régulation, le montant total des sanctions infligées aux trois opérateurs mobiles s'élève à de 172 519 352,85 DA.

Dans le détail, l'Arpce (ex-Arpt) a infligé la plus lourde sanction financière à Optimum Télécom Algérie (OTA) « Djezzy » qui devra payer le montant de 82 580 952,38 de dinars (DA). Algérie Télécom Mobile (ATM) « Mobilis », la sanction s'élève à 63 918 956,02 DA, et pour Wataniya Télécom Algérie (WTA) « Ooredoo », la sanction est de 26 019 444,45 DA, a précisé dans un communiqué l'Autorité de régulation.

Source : AlgérieEco 30.09.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/09/30/larpce-inflige-des-sanctions-financieres-a-djezzy-mobilis-et-ooredoo/>

Au 1^{er} semestre 2020 : Ooredoo Algérie réalise un chiffre d'affaires de 38 milliards de DA

Durant le 1^{er} semestre 2020, Ooredoo Algérie a réalisé 38 milliards de DA (MDA) de chiffre d'affaires et a investi 6,5 MDA, essentiellement pour le « renforcement et la modernisation de son réseau de couverture », indique un communiqué de l'opérateur portant résultats financiers des 6 premiers mois de l'année en cours.

Le communiqué note qu'« en dépit » des « circonstances exceptionnelles liées au coronavirus », Ooredoo Algérie « a continué dans ses efforts d'engagement, avec 6,5 milliards de DA d'investissements destinés, essentiellement, au renforcement et la modernisation de son réseau de couverture ». « Aussi, durant la même période, Ooredoo Algérie a lancé sa nouvelle offre « Dima Ooredoo » permettant aux clients de vivre une expérience digitale unique, notamment via l'introduction de ANAZIK et ANAFIX, des applications innovantes 100% algériennes », ajoute la même source. Les revenus de Ooredoo Algérie « ont atteint 38 milliards de DA (MDA) durant le 1^{er} semestre 2020 » contre « 41,1 milliards de DA au 1^{er} semestre 2019 », note le document. « Le résultat avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA) a, quant à lui, atteint 12,6 milliards de DA (15 milliards de DA au 1^{er} semestre 2019) ». Quant au parc clients de l'opérateur, il « se stabilise à 12,9 millions d'abonnés, à fin juin 2020 », représentant ainsi « 11% du nombre d'abonnés et 9 % du montant des investissements » au sein du Groupe Ooredoo.

Source : Le Quotidien d'Oran 01.09.2020

Lien : http://www.leguotidien-oran.com/index.php?news=5293140&archive_date=2020-09-01

Startups, projets innovants et incubateurs : Création d'un comité national de labellisation

Le décret exécutif portant création du comité national de labellisation des «startups», des «projets innovants» et des «incubateurs» en fixant ses missions et sa composition est paru au dernier numéro du Journal officiel (JO).

Il s'agit du décret n°20-254 du 15 septembre 2020, signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, portant sur la création d'un comité national de labellisation des «startups», des «projets innovants» et des «incubateurs». Le comité a pour missions d'attribuer les labels «start-up», «projet innovant» et «incubateur», d'identifier des projets innovants et de les promouvoir, ainsi que de participer à la promotion de l'écosystème start-up.

Présidé par le ministre chargé des start-up ou son représentant, le comité national est composé de représentants de plusieurs ministères désignés pour une période de trois ans renouvelable. Le comité national se réunit au moins deux fois par mois et délibère notamment sur l'attribution des labels «start-up» aux jeunes sociétés innovantes, du «projet innovant» aux porteurs de projets innovants n'ayant pas encore créé de société, ainsi que du label «incubateur».

Source : El Moudjahid 28.09.2020

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/160191>

Start-up et micro-entreprises : Inauguration d'un laboratoire d'innovation industrielle

Ce laboratoire, spécialisé dans la réalisation d'équipements et d'infrastructures métalliques, permettra aux innovateurs de concrétiser leurs idées et d'intégrer le secteur industriel national par des produits novateurs. «Il est important d'attirer des jeunes porteurs de projets ayant des concepts à fort taux d'intégration immédiate et de les accompagner dans la réalisations de produits qui trouveraient facilement leur place sur le marché national.» C'est ce qu'a indiqué, jeudi dernier, le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït-Ali Brahim, lors de l'inauguration d'un laboratoire d'innovation industrielle (Fablab) à Alger. Accompagné du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Djafat, et du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyem Benfriha, le premier responsable du secteur de l'industrie en Algérie a assuré que ce laboratoire, spécialisé dans la réalisation d'équipements et d'infrastructures métalliques, permettra aux innovateurs de concrétiser leurs idées et d'intégrer le secteur industriel national par des produits novateurs.

Source : Horizons 25.09.2020

Lien :

http://sudhorizons.dz/index.php?option=com_content&view=article&id=65575:start-up-et-micro-entreprises-inauguration-d-un-laboratoire-d-innovation-industrielle&catid=8&lang=fr&Itemid=139

Start-up Algeria Data : Lancement aujourd'hui d'une nouvelle plateforme

La start-up «Algérie Data» lancera mardi sa plateforme «algeriadata.com» pour mettre à disposition de ses utilisateurs de l'information économique et financière en quelques clics, a indiqué lundi un communiqué du ministère des Start-up et de l'économie de la connaissance. Algérie Data propose ainsi d'offrir à ses utilisateurs des données fiables issues des organismes nationaux et internationaux ainsi que des données propres à elle, issues d'enquêtes, ajoute le communiqué. Cette start-up, incubée au sein de la structure «Bucephal venture» compte devenir «le Reuters ou le Bloomberg algérien» et graduellement être capable d'offrir toutes sortes de données aux opérateurs économiques algériens, poursuit le communiqué. «Nous avons pensé à développer cette solution car il existe énormément de données, mais pas vraiment de structure qui les collecte et les ordonne. Nous souhaitons ainsi pouvoir centraliser toutes les données économiques sur les différents secteurs» expliquent les fondateurs de cette start-up cités dans le communiqué. Ils estiment que l'information et sa correcte diffusion est «essentielle» au bon fonctionnement d'une économie. Les abonnements d'Algérie Data permettront d'accéder à des données régulièrement mises à jour, mais également de proposer des thèmes d'enquêtes afin de venir enrichir la base de données.

Source : El Moudjahid 01.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/158751>

E-paiement : Plus de 2,4 millions d'opérations durant les huit premiers mois de 2020

Les mesures visant à promouvoir et à encourager l'utilisation des moyens de paiement électronique, fondées notamment sur les statistiques collectées par GIE MONETIQUE, et sur les chiffres avancés par Algérie Poste, ont permis un bond en avant des différents indicateurs du paiement électronique pendant l'année en cours coïncidant avec l'épidémie du Coronavirus COVID-19. En effet, le nombre total de transactions de paiement électronique au cours des huit premiers mois de l'année 2020 a atteint 2.417.723 transactions effectuées par des utilisateurs de différents secteurs, a indiqué ce mardi 29 septembre 2020 le ministère de la Poste et des Télécommunications dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

La plateforme monétique d'Algérie Poste a réalisé, à elle seule, 2.080.933 transactions, soit 86,07% du total des transactions enregistrées.

Source : AlgérieEco 29.09.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/09/29/e-paiement-plus-de-24-millions-doperations-durant-les-huit-premiers-mois-de-2020/>

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE : Algérie Télécom tisse son réseau

Depuis janvier jusqu'à juin 2020, le nombre de transactions électroniques a connu un taux de croissance de 354%, passant de 90 000 à 400 000 paiements électroniques.

Le pic a été enregistré en mars coïncidant avec le début de la propagation de la Covid-19 où le comportement des consommateurs a radicalement changé. C'est Lounis Soufiane, directeur marketing à Algérie Télécom (AT), qui a fait ces révélations lors du lancement du Forum Algérie Technologie (FAT) par l'opérateur public, destiné aux journalistes et portant sur les nouvelles technologies numériques.

Il reconnaît toutefois que «ça reste insuffisant, nous menons une offensive pour faire adhérer les Algériens à ce nouveau mode de paiement, nous avons même prévu des bonus allant jusqu'à 6 jours supplémentaires de connexion offerte pour ceux qui rechargent leur compte Idoom par voie électronique et ne se déplacent pas aux agences Actel».

Source : El Watan 26.09.2020

Lien : <https://www.elwatan.com/edition/economie/algerie-telecom-tisse-son-reseau-26-09-2020>

Aïn Témouchent : 33 conventions pour généraliser le paiement électronique

Trente-trois conventions cadre ont été signées, dimanche à Aïn-Témouchent, entre des opérateurs du tourisme, Algérie Poste et la Banque de développement local (BDL), dans une initiative visant la généralisation du paiement électronique, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du tourisme.

Algérie Poste a signé 18 conventions avec des représentants d'agences de tourisme et de voyages en contrepartie d'offres de prestations touristiques multiples, selon le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, Hamoudi Maameri.

Pour sa part, la directrice centrale du développement du paiement électronique à la BDL, Nawal Taleb, a indiqué que ces conventions entrent dans le cadre de la volonté de la banque visant l'élargissement du cercle du paiement électronique car ces opérations de monétique sont hautement sécurisées et garantissent la fluidité dans les transactions d'un point de vue économique.

Le wali d'Aïn Témouchent, M'hamed Moumene, a mis en valeur cette opération d'automatisation de moyens de paiement électronique et autres qui constitue un outil d'aide à l'inclusion financière et un moyen efficace devant renforcer la promotion de l'investissement touristique au niveau local.

Source : El Moudjahid 29.09.2020

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/160243>

Une plateforme numérique leur sera dédiée La fin du calvaire des personnes appareillées ?

Soumises à un véritable parcours du combattant, les personnes vivant avec un handicap et devant être appareillées trouvent toujours autant de difficultés à s'équiper ou à renouveler leurs appareillages. Le ministère de la Solidarité promet une amélioration des prestations grâce à une plateforme électronique devant permettre de passer commande auprès de l'Onaph et d'en faire le suivi.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Plus de 657 000 personnes vivant avec un handicap bénéficient d'appareillages auprès de l'Office national d'appareillages et d'accessoires pour personnes handicapées (Onaph). Avant d'être appareillées et même après, elles subissent une bureaucratie qui leur impose des déplacements aussi difficiles qu'inutiles.

Les personnes appareillées disent en effet ne pas comprendre pourquoi il leur est imposé des contrôles médicaux réguliers alors qu'elles souffrent d'un handicap permanent et certainement irréversible. Idem pour les déplacements hors wilayas qu'ils doivent effectuer pour récupérer leurs appareillages.

Source : Le Soir d'Algérie 27.09.2020

Lien : <https://www.lesoiralgerie.com/actualites/la-fin-du-calvaire-des-personnes-appareillees-48808>

Télécommunications : Lancement de la «World Conference Huawei Connect» en Algérie

Le groupe des télécommunications et appareils connectés Huawei a annoncé avant-hier, dans un communiqué, le lancement en Algérie et en Afrique du Nord de la première édition locale et régionale de la World Conference Huawei Connect (HC) 2020, au cours de laquelle seront abordés de nombreux sujets qui occupent le devant de la scène technologique.

Accessible en ligne, cet événement, prévu les 28 et 29 septembre, comptera parmi ces principaux intervenants les dirigeants et cadres supérieurs de Huawei dont Joe Ping, président de Huawei, Peng Chung Yang, membre du conseil d'administration et président de Huawei Enterprise Group, David Wang, directeur exécutif et président du conseil d'administration de Huawei Investment Review et Hu Jinlong, président du groupe AI and Cloud Services, a précisé la même source. «Huawei croit fermement à l'importance du marché algérien et des

marchés nord-africains dans le domaine des communications et des technologies de l'information, la technologie étant devenue le principal objectif de développement de tous les secteurs vitaux de l'économie, plus particulièrement à la lumière de la transformation numérique», a souligné le groupe dans son communiqué.

Source : El Watan 26.09.2020

Lien :

<https://www.elwatan.com/edition/economie/telecommunication-s-lancement-de-la-world-conference-huawei-connect-en-algerie-26-09-2020>

GRANDE CONSOMMATION

Association nationale des commerçants et artisans : Réduire la facture des importations

L'Association nationale des commerçants et artisans vient de mettre en place un programme spécial visant à garantir une offre abondante en différents produits de consommation afin de réduire la dépendance du pays à l'égard du marché international. «Cette démarche concrète vise à dynamiser la production nationale et à réduire la facture des importations», a déclaré, hier à Alger, le président de l'association, El Hadj Tahar Boulenouar lors d'une conférence de presse tenue au niveau de son siège de la SAFEX.

M. Boulenouar a fait savoir que ce programme regroupe, dans un premier temps, pas moins de 30 entreprises exerçant dans différents domaines d'activités (commerce, services et artisanat).

Ces entreprises devraient améliorer et développer leurs activités respectives à travers la mise en place d'une feuille de route spécifique à chaque créneau.

Détaillant la finalité de ce programme, le président de l'ANCA dira que le but essentiel est de lever les contraintes qui se dressent devant le développement et opter pour une véritable stratégie en la matière.

Source : El Moudjahid 10.09.2020

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/159268>

BANQUES ET FINANCES

Un mécanisme de compensation des pertes de change en vue : Vers la dévaluation du dinar

Le mouvement baissier peut s'effectuer à travers de successifs glissements du dinar qui permettront d'augmenter les recettes fiscales en contexte de crise financière, mais qui risquent d'avoir des retombées sur le pouvoir d'achat des ménages.

Le Président de la République, dans ses réponses aux questions des médias dimanche dernier, n'a pas exclu une dévaluation du dinar fin 2020-21. Il a indiqué en ce sens l'engagement d'une réflexion sur la création de mécanismes pour couvrir les pertes de change pour protéger les chefs d'entreprise contre les effets négatifs des glissements successifs de la valeur de la monnaie

Pêche au thon rouge

Le décret relatif à la filière prêt avant fin 2020

Le nouveau décret relatif au développement de la pêche au thon rouge sera prêt d'ici à la fin de l'année 2020, a indiqué, hier à Alger, le ministre de la Pêche et des Produits halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi. "L'élaboration de ce nouveau décret, qui se fait en concertation avec tous les acteurs de la filière, s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie de développement de la pêche du thon rouge et le maintien des acquis de l'Algérie en termes de quota", a indiqué M. Ferroukhi lors d'un atelier national sur le développement de la filière. Cet atelier a regroupé l'ensemble des professionnels de la pêche et les cadres du ministère à la Direction des pêches et ressources halieutiques d'Alger.

À ce propos, il a affirmé que ce décret, qui sera enrichi par les propositions de toutes les parties prenantes, prendra en considération les préoccupations et les contraintes des professionnels du secteur et des investisseurs, comme il intègre l'ensemble des normes concernant la nouvelle stratégie, afin d'être opérationnelle et applicable sur le terrain.

Source : Liberté 30.09.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/le-decret-relatif-a-la-filiere-pret-avant-fin-2020-346424>

nationale. Il a ajouté qu'il y aura une compensation à ces pertes de change au profit des entreprises impactées.

Le chef de l'Etat a rappelé que ce problème remonte à 20 ans. Allusion à la période des années 90, où nombre d'entrepreneurs ont subi de plein fouet les effets d'une dévaluation brutale de la monnaie nationale. «Des entrepreneurs qui avaient des projets d'investissements calculés sur la base d'un dollar à vingt dinars ont vu le coût de l'investissement augmenter considérablement du fait de la dévaluation : le dollar valait 100 dinars (en fait, omission, il valait nous semble-t-il à cette époque 70 dinars) après la dévaluation. Ces investisseurs ont dû essuyer des pertes importantes et eu beaucoup de peine à se faire indemniser».

Source : Reporters 22.09.2020

Lien : <https://www.reporters.dz/un-mecanisme-de-compensation-des-pertes-de-change-en-vue-vers-la-devaluation-du-dinar/>

Vers la révision de la loi sur la Monnaie et le Crédit et la prise en charge des risques de change

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, dimanche à Alger, la révision prochaine de la loi sur la Monnaie et le Crédit 90-10 et l'engagement d'une réflexion sur la création de mécanismes pour couvrir les risques de change encourus par les opérateurs économiques en raison de la dépréciation de la monnaie nationale.

S'exprimant dans une entrevue avec des responsables de certains médias nationaux, le président Tebboune a déclaré que toutes les lois régissant les secteurs économiques doivent être révisées, citant particulièrement la révision de la loi sur la Monnaie et le Crédit.

"Nous nous dirigeons aujourd'hui vers une économie ouverte sur le monde. Il faut que la loi sur la Monnaie et le Crédit soit révisée. Il faut aller vers une réforme bancaire et fiscale absolue et à fond", a souligné le chef de l'Etat.

Source : APS 20.09.2020

Lien : <http://www.aps.dz/economie/109952-vers-la-revision-de-la-loi-sur-la-monnaie-et-le-credit-et-la-prise-en-charge-des-risques-de-change>

Banque d'Algérie : Nouvelles mesures pour renforcer les ressources bancaires

La Banque d'Algérie a annoncé, hier, dans un communiqué, la décision de son Comité des opérations de politique monétaire (COPM) de prendre de nouvelles mesures en vue du renforcement des ressources bancaires.

Lors d'une réunion du Copm, tenue lundi, en session ordinaire, le Comité a décidé de réduire le taux de réserves obligatoires, le portant de 6% à 3%, et l'activation des opérations principales de refinancement à un (1) mois, selon le communiqué.

Ces décisions permettront de «libérer, pour le système bancaire, des montants additionnels de ressources, et mettre, ainsi, à la disposition des banques et établissements financiers, des moyens supplémentaires en faveur du financement de l'économie nationale et du soutien de l'activité économique», souligne la même source. Cette session du Copm a été également consacrée à la revue des principales évolutions de la situation monétaire et financière du pays, notamment les perspectives d'évolutions à court et moyen terme des ressources des banques, de l'inflation et des crédits à l'économie.

Source : El Moudjahid 16.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/159592>

Conseil des ministres : Tebboune ordonne l'ouverture de banques à l'étranger

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, ce dimanche 20 septembre 2020, lors de la réunion périodique du conseil des ministres, l'ouverture de banques algériennes à l'étranger, notamment en Europe et en Afrique, qu'elles soient nationales ou à capital commun, pour permettre aux ressortissants algériens de déposer ou de transférer leur argent, et d'effectuer le paiement des échanges commerciaux,

rapporte l'ENTV qui cite un communiqué de la présidence de la République.

Le Président de la République a ordonné d'œuvrer pour bénéficier des institutions financières internationales dans la mesure de la contribution de l'Algérie, comme le font d'autres pays.

Source : AlgérieEco 20.09.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/09/20/conseil-des-ministres-tebboune-ordonne-louverture-de-banques-a-letranger/>

Le gouvernement envisage l'ouverture de banques privées

Le ministre des Finances, Ayman Benabderrahmane a indiqué, lundi, que l'ouverture de banques privées en Algérie s'inscrivait dans le cadre des réformes bancaires envisagées qui seront connues la semaine prochaine.

Intervenant sur les ondes de la chaîne 1 de la Radio nationale, le ministre a indiqué que le cahier de charges relatif à cette opération était « fin prêt », ajoutant que les modalités de retrait de ces cahiers étaient définies par la loi sur la monnaie et le crédit, ainsi que les mesures réglementaires énoncées par la Banque d'Algérie.

« Toute personne ou groupe d'individus désirant ouvrir une banque privée pourront prendre connaissance des modalités et conditions à remplir pour obtenir une autorisation », a-t-il précisé.

Pour ce qui est de l'ouverture d'agences de ces banques à l'étranger, le ministre a affirmé que son département avait évalué les besoins des opérateurs économiques en matière de financement, tout en souhaitant que ces opérateurs fassent l'expérience avec des banques publiques, à travers la création de banques conjointes dans les pays africains et voisins.

Source : Live News Algérie 07.09.2020

Lien :

<http://www.livenewsalgerie.com/2020/09/07/gouvernement-envisage-louverture-de-banques-privées/>

Finance islamique : accompagner et appuyer les banques par les lois nécessaires

Les participants à une conférence nationale sur la finance islamique, organisée mercredi par le Haut conseil islamique (HCI), ont mis en avant l'impératif d'accompagner les banques offrant ces prestations à travers la promulgation de textes de loi adéquats.

Les intervenants à cette conférence à laquelle ont participé des représentants d'entreprises économiques nationales et de différents secteurs ministériels, ont fait état de la poursuite des concertations avec la banque d'Algérie (BA) afin de réunir toutes les conditions à même de permettre la réussite de cette activité et apporter, ainsi, le bénéfice escompté à l'économie nationale.

A ce propos, le président du HCI, Bouabdellah Ghlamallah, a appelé à recourir aux spécialistes en la matière pour obtenir les fatwas relatives à la finance islamique.

"Les fausses prétentions que cette activité n'est pas conforme aux préceptes de l'Islam retardent le lancement de la finance islamique en Algérie", a-t-il déploré rappelant que les spécialistes jurisprudence (Fiqh) "l'ont décrété tout à fait licite".

Source : APS 30.09.2020

Lien : <http://www.aps.dz/economie/110385-finance-islamique-accompagner-et-appuyer-les-banques-par-les-lois-necessaires>

BLANCHIMENT D'ARGENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

Une nouvelle solution numérique pour les banques

Les agents du secteur bancaire et financier auront, bientôt, une nouvelle plateforme numérique pour prévenir et lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Il s'agit d'une licence d'exploitation d'une solution en mode e-learning développée par une entreprise 100% algérienne au profit de l'Institut de la formation bancaire (IFB) d'Alger.

Avec cette nouvelle solution, les agents du secteur bancaire et financier pourront directement accéder à la plateforme de l'éditeur pour mettre à jour leurs connaissances et acquérir les modes opératoires qui leur permettraient de mieux lutter contre ces deux fléaux sans frontières.

Source : Liberté 16.09.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/radar/une-nouvelle-solution-numerique-pour-les-banques-345633>

Marché des assurances : Le chiffre d'affaires en baisse de plus de 12% au 1er semestre 2020

Le Secrétariat Permanent du Conseil National des Assurances (CNA) vient de publier la Note de Conjoncture du marché national des assurances pour le premier semestre 2020 (et deuxième trimestre de l'année), portant les chiffres provisoires de la production et des sinistres du marché national des assurances de dommages, des assurances de personnes, ainsi que de la réassurance.

Selon la note de conjoncture, le marché des assurances, toutes activités confondues, enregistre, au 30 juin 2020, un montant de plus 71 milliards de DA contre 81,2 milliards de DA, à la même période de 2019, soit une régression de 12,5%.

Les acceptations internationales, quant à elles, marquent une hausse de 1,4% comparativement au 1er semestre 2019.

Pour le deuxième trimestre consécutif, le marché algérien des assurances reste affecté par la crise sanitaire induite par la pandémie Covid-19, à l'instar des autres secteurs économiques et financiers, à travers le monde.

Source : AlgérieEco 19.09.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/09/19/marche-des-assurances-le-chiffre-daffaires-en-baisse-de-plus-de-12-au-1er-semestre-2020/>

Assurances : La CNMA lancera bientôt le dispositif calamité agricole

A chaque fois qu'il y a des intempéries occasionnant des dégâts, la question de l'assurance refait surface. Des cris de détresse s'élèvent et les victimes réclament des indemnisations aux pouvoirs publics. Toutefois, une bonne partie d'entre eux n'a pas acquis la notion de l'assurance. La culture de l'assurance est dans un état

embryonnaire notamment dans le secteur agricole. Le nombre des assurés n'a pas atteint le seuil des 30%. Pourtant, la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) ne lésine pas sur les moyens et multiplie les opérations de sensibilisation et de séduction envers les agriculteurs exhortés à contracter une assurance aussi bien sur la personne que sur l'exploitation ou les biens. «Nous ne cessons de souligner l'importance de l'assurance à travers un travail d'information et le renforcement des campagnes de sensibilisation sur le terrain et à travers les médias.

Nous avons même un journal météo de prévention diffusé quotidiennement par la télévision publique. Malheureusement, la culture de l'assurance est encore loin d'être développée», a déploré le directeur général de la CNMA.

Source : Horizons 11.09.2020

Lien :

http://sudhorizons.dz/index.php?option=com_content&view=article&id=64906:assurances-la-cnma-lancera-bientot-le-dispositif-calamite-agricole&catid=64&lang=fr&Itemid=138

Tabibou Home : La santé pour tous, chez vous !

La compagnie Macir Vie, leader de l'assurance de personnes en Algérie, propose à ses clients un produit d'assurance santé innovant: Tabibou Home. L'assureur a lancé, ce samedi 19 Septembre, une opération de Street Marketing dans le grand Alger pour vulgariser le concept de médecine et d'assistance médicale à domicile, d'expliquer le fonctionnement et les modalités de son produit.

En partenariat avec SantéDom, agréé par le ministère de Santé et leader du secteur en Algérie, ce produit est adapté au contexte sanitaire actuel, en répondant aux attentes des Algériens. En effet, Tabibou Home permet aux clients et à leurs familles (conjoint, parents et enfants) de bénéficier de 05 prestations de santé à domicile parmi 17 garanties, et ce tout au long de l'année.

Ces prestations à domicile vont de la consultation médicale, aux soins infirmiers et analyses, jusqu'à l'hospitalisation à domicile. Pour une souscription annuelle de 12 000 DZD, les souscripteurs et leurs ayants-droit peuvent bénéficier de ces couvertures dans 4 Wilayas concernées, à savoir Alger, Blida, Boumerdès et Tipaza.

Source : AlgérieEco 20.09.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/09/20/macir-vie-dassurance-sante-tabibou-home/>

Economie

L'avant-projet de loi de finances 2021 présenté à la réunion du Gouvernement

Le Gouvernement a entendu, mercredi, lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, une communication du ministre des finances relative à l'avant projet de Loi de Finances pour 2021, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Ce texte législatif fera l'objet d'un examen lors du prochain Conseil des Ministres, selon le communiqué.

Le gouvernement a également entendu un exposé présenté par le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, relatif au projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n 15-19 du 25 Janvier 2015 fixant les modalités d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme.

Ce projet de texte vise, selon le communiqué, à adapter les dispositions du décret exécutif n 15-19 aux nouvelles notions introduites par le décret exécutif n 15-141 du 28 mai 2015, portant organisation et fonctionnement de la circonscription administrative et ce, en faveur de la décentralisation de certaines compétences en matière de délivrance des actes d'urbanisme (certificat d'urbanisme, permis de construire, permis de lotir, certificat de morcellement, certificat de conformité, permis de démolir, certificat de viabilité).

Source : APS 30.09.20

Lien : <http://www.aps.dz/economie/10367-l-avant-projet-de-loi-de-finances-2021-presente-a-la-reunion-du-gouvernement>

LF2021 : soutien aux entreprises impactées par la Covid 19

M. Tebboune a assuré, lors de son entrevue périodique avec des responsables de médias nationaux, que l'Etat indemniserait les entreprises économiques touchées par la pandémie, soulignant en même temps la nécessité de protéger les banques, à travers la loi, afin de leur permettre de jouer leur rôle dans ce domaine.

Le chef de l'Etat a assuré également que "la loi de finances pour 2021 déterminera tous ces aspects", ajoutant que "les questions financières doivent être déterminées et contrôlées au centime près".

A ce propos, le président Tebboune a précisé que "les entreprises économiques doivent s'abstenir de faire de fausses déclarations" en ce qui concerne les dommages subis pour bénéficier des mesures prises par les autorités publiques contre la propagation du coronavirus.

Source : APS 20.09.2020

Lien : <http://www.aps.dz/economie/109948-covid-19-la-lf2021-determinera-les-detaills-du-soutien-de-l-etat-aux-entreprises-impactees>

Commerce extérieur : Vers la spécialisation des importations

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé que son secteur s'attelle à la spécialisation des importations à travers l'obligation de l'opérateur du Commerce extérieur à n'importer qu'un seul et unique type de produits. Cette spécialisation permettra une meilleure

organisation du commerce extérieur dans le cadre de la nouvelle approche sectorielle qui obligera les importateurs à se spécialiser dans des familles précises de produits, et qui seront inscrites sur leur registre de commerce, a expliqué le ministre. Il a réitéré, dans ce sens, que les produits localement fabriqués ne seront importés sauf lorsqu'il s'agit de soutenir, en volumes limités, le marché local, en cas de déficit dans la satisfaction de la demande.

S'agissant de la liste des produits interdits à l'exportation, le ministre a précisé que cette interdiction était liée à la conjoncture sanitaire que traverse le pays, assurant que le secteur encourage les exportations mais pas des produits qui enregistrent un manque sur le marché local. Cette liste est modifiable suivant la conjoncture qui a motivé sa mise en place, a souligné M. Rezig avant d'ajouter que les produits interdits à l'exportation sont les produits subventionnés, l'ail, les masques et le gel hydro-alcoolique, c'est-à-dire des besoins fondamentaux pour le citoyen. Par ailleurs, le ministre du Commerce a fait état, dans une déclaration à la presse, de l'élaboration en cours d'une feuille de route pour les opérations de commercialisation et de stockage.

Source : El Moudjahid 01.09.2020

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/158750>

Réunion du gouvernement : Le plan de relance pour une économie nouvelle modulé en trois phases

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée exclusivement à l'examen des modalités de mise en œuvre des mesures du plan de relance pour une économie nouvelle, selon un calendrier modulé en trois phases : les mesures urgentes à mettre en œuvre avant la fin de l'année 2020, les mesures de court terme pour l'année 2021 et les mesures de moyen terme, dont la mise en œuvre devra intervenir durant la période 2022-2024.

Il convient de rappeler que le plan de relance économique a fait l'objet d'une large concertation lors de la rencontre qui a regroupé, les 18 et 19 août 2020, sous la haute autorité du Président de la République, les membres du gouvernement et les partenaires économiques et sociaux, et qui a été marqué par la forte participation de l'expertise nationale.

Les conclusions et recommandations issues de cette rencontre ont fait l'objet d'une consolidation, en tenant compte des directives de Monsieur le Président de la République émises lors de cette rencontre et des différentes réunions du Conseil des ministres et constitueront ainsi le plan d'action du Gouvernement pour la relance économique.

Source : El Moudjahid 03.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/158892>

Crédits aux entreprises en difficulté pour cause de pandémie de la covid-19 : Les modalités de maintien de la bonification du taux d'intérêt explicitées

Le décret exécutif n° 20-239 du 31 août 2020, paru dans le Journal officiel n° 52, explique en effet les modalités de maintien, à titre exceptionnel, par le Trésor public, de la bonification du taux d'intérêt des crédits accordés par les banques et établissements financiers aux entreprises et particuliers en difficulté, à cause de la pandémie de Coronavirus (COVID-19).

Une mesure qui s'inscrit dans le sillage des décisions prises par le gouvernement, notamment au plan financier, pour assister les entreprises dans cette phase de crise. Le décret en question fixe ainsi « les modalités de maintien de la bonification du taux d'intérêt des crédits d'investissement, d'exploitation et immobiliers octroyés à ce titre, et qui ont fait l'objet de rééchelonnement ou de report de paiement des échéances, en faveur des entreprises et particuliers en difficulté du fait de la pandémie du Coronavirus (COVID -19) ». Aussi, au regard des difficultés et des contraintes financières que traversent actuellement des milliers d'entreprises, « le Trésor public continue à prendre en charge la bonification des taux d'intérêts des crédits » qui leur sont accordés, ce qui est censé alléger la pression sur ces dernières.

Source : **El Moudjahid 14.09.2020**

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/159465/>

Filières industrielles : Nouvelles mesures incitatives prévues dans la LF-2021

S'exprimant lors de la cérémonie d'installation du directeur du Conseil national consultatif des petites et moyennes entreprises (CNC PME), Adel Bensaci, le ministre de l'Industrie a indiqué que ces mesures incitatives « permettront de créer des activités industrielles en Algérie, dans les plus brefs délais, et assureront la fabrication d'équipements de différents volumes, outre le développement des activités des sous-traitants ».

À ce propos, M. Ait Ali Braham a mis en avant l'importance de l'industrie manufacturière qui va permettre d'assurer aux producteurs leurs besoins en matière d'équipements montables locaux et non importés auprès de marchés étrangers, sauf en cas d'extrême urgence.

Au volet industrie, la LF 2021 focalisera sur « les mesures incitatives d'investissement ainsi que la relance de l'indépendance financière et non pas l'investissement consacrant la dépendance économique, ce qui nous permettra de relancer l'industrie algérienne afin de garantir l'indépendance de l'Algérie en matière d'équipements industriels dont ceux destinés à la consommation et à l'industrialisation.

Selon le même responsable, l'Algérie ne pourra réaliser son indépendance sans la fabrication de ses équipements utilisés dans la construction d'usines et autres équipements (industries manufacturières).

Source : **El Moudjahid 03.09.2020**

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/158852/>

M. Djerad annonce des mesures au profit de l'Exportation hors hydrocarbures : les entraves aplanies et des facilitations accordées aux entreprises

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a réaffirmé, hier à Alger, la détermination du gouvernement à encourager les exportations hors hydrocarbures, à travers la prise de toutes les mesures à même d'aplanir les entraves et restrictions bureaucratiques, et à accorder toutes les facilitations nécessaires au profit des entreprises productrices et exportatrices.

« Le gouvernement prendra toutes les mesures à même d'aplanir les obstacles et restrictions bureaucratiques entravant la valorisation des grandes expertises nationales et l'exportation des services », a indiqué M. Djerad dans une allocution, lue par le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, à l'ouverture du colloque national sur « l'exportation dans le secteur des travaux publics ».

« Il est plus que nécessaire d'emprunter une stratégie aux contours clairs dans le cadre de la relance économique, basée sur l'optimisation des procédures juridiques et réglementaires relatives à l'opération d'exportation, avec la garantie de mesures incitatives financières, bancaires, fiscales, douanières et commerciales, outre l'activation du rôle des représentations diplomatiques à l'étranger et des conseils d'affaires », a-t-il soutenu.

Source : **El Moudjahid 13.09.2020**

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/159446>

Exportation : créer une base logistique pour la promotion du commerce extérieur vers les pays africains voisins

L'extension de la chaîne des structures de stockage constitue une base logistique pour la promotion du commerce extérieur et le troc vers les pays africains limitrophes, a affirmé mardi à Adrar le ministre du Commerce Kamel Rezig.

"Il appartient d'encourager l'investissement dans la création de structures de stockage dans les régions du Grand Sud", a indiqué le ministre lors de l'inspection d'un entrepôt frigorifique d'une capacité de 900 tonnes destiné à différents produits alimentaires.

La stratégie du secteur du commerce focalise sur la réorganisation du marché intérieur par la régulation de la chaîne de distribution nationale, réalisable qu'avec une chaîne de structures de stockages et frigorifiques à travers le pays, a estimé M. Rezig, avant de révéler que son département s'emploie à l'élaboration d'un fichier national des moyens de stockage qui englobe plus de 1.000 sites déclarés offrant une capacité de stockage globale de plus de 1,5 million de M3.

Source : **Radio Algérienne 08.09.2020**

Lien :

<https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20200908/198991.html>

Commerce extérieur

“Le retour aux licences n'est pas du tout à l'ordre du jour”

Le ministère de tutelle s'apprête également à élaborer un cahier des charges régissant la participation des entreprises algériennes aux foires et expositions internationales.

Le ministère du Commerce compte simplifier le dossier d'indemnisation des exportateurs dans le cadre du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE), mis en place en 1996. Un travail de coordination a été entamé avec le ministère des Finances pour introduire des amendements ayant trait à ce dispositif.

L'objectif recherché est que cet appui financier soit orienté notamment aux exportateurs algériens qui réussissent à placer leurs produits sur les marchés extérieurs. Ainsi, les montants et les taux à même de servir et d'encourager l'exportateur à accéder aux marchés extérieurs seront incessamment révisés.

Le ministre du Commerce a indiqué que l'opération de remboursement des exportateurs d'un taux déterminé des frais de transport des biens et des marchandises vers l'étranger ou des dépenses de leur participation aux foires spécialisées à l'étranger, deviendra plus facile grâce à la numérisation et à l'allègement des formalités administratives.

Source : Liberté 26.09.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/economie/le-retour-aux-licences-nest-pas-du-tout-a-lordre-du-jour-346158>

Importation et revente en l'état : de nouvelles mesures en vue

Le ministère du Commerce prévoit de nouvelles mesures concernant les activités d'importation et de revente en l'état.

Ces nouvelles mesures ont été exposées, mercredi, par le ministre du Commerce, Kamel Rezig, lors d'une réunion du Gouvernement présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad par visioconférence.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre du commerce relatif à l'examen d'un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n° 05-458 du 30 novembre 2005, fixant les modalités d'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état.

Ce texte vise « à lutter contre la propagation des infractions liées à l'exercice de ces activités d'importation, notamment celles relatives à la surfacturation, la location des registres du commerce et la non localisation des importateurs », lit-on dans le communiqué.

Source : AlgérieEco 30.09.20

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/09/30/importation-et-revente-en-letat-de-nouvelles-mesures-en-vue/>

Appareils électroménagers et équipements électriques énergivores : Vers de nouvelles règles d'importation

Le marché national des équipements ménagers et électriques reste inondé par des appareils non performants et n'obéissant à aucune norme d'efficacité énergétique. Face à ce constat, qui ne saurait laisser

indifférent, de nouvelles règles d'encouragement pour l'importation des équipements peu consommateurs d'énergie vont être mises en place. Le ministre du Commerce Kamel Rezig et celui de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems-Eddine l'ont annoncé lors d'une conférence de presse co-animée jeudi dernier et au cours de laquelle ils ont fait savoir que leurs secteurs œuvraient à la conception de ces règles aussi bien pour l'importation que pour l'exportation.

M. Chitour a, dans son intervention, fait état d'une « étude globale, en cours de préparation, sur l'importation d'équipements économes en énergie, à l'instar des appareils électroménagers et des véhicules, pour permettre au pays de réduire, lors des prochaines années, quelque 2 milliards dollars en termes d'énergie importée ».

Source : Reporters 12.09.2020

Lien : <https://www.reporters.dz/appareils-electromenagers-et-equipements-electriques-energivores-vers-de-nouvelles-regles-dimportation/>

Exploitation de phosphate à l'est du pays : 6 milliards de dollars pour le mégaprojet

Le mégaprojet intégré d'exploitation et de transformation de phosphate est fin prêt et sera soumis prochainement au gouvernement pour validation, a déclaré, hier à Alger, le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, à l'ouverture d'une réunion interministérielle consacrée au projet intégré phosphate.

Étaient présents à la rencontre, Mohamed Arkab, Chems Eddine Chitour, Arezki Berraki, Farouk Chiali et Hani Lazhar, respectivement ministres des Mines, de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, des Ressources en eau, des Travaux publics, des Transports, ainsi que Mohamed Cherif Mihoub, ministre délégué chargé de la Prospective.

«C'est un important projet qui entre dans le cadre du programme du président de la République qui a donné des instructions fermes pour son lancement dans les plus brefs délais», a indiqué M. Attar, ajoutant que c'est un projet extrêmement important qui concerne plusieurs secteurs nécessitant des investissements énorme qui s'élèvent à 6 milliards de dollars. Le ministre de l'Énergie fera savoir que le projet revêt une importance stratégique pour le pays, avec des retombées économiques considérables, particulièrement pour les wilayas de Tébessa, Souk Ahras, et Annaba et sur toute la région.

Source : El Moudjahid 16.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/159606>

Contraction des liquidités bancaires La planche à billets est-elle inévitable ?

Regain d'inquiétudes sur la liquidité bancaire. Confrontée à une baisse importante de la liquidité bancaire cette année, la plus haute autorité monétaire vient de desserrer l'étai sur les banques de la place, révisant à 3% le taux de réserve obligatoire.

C'est la troisième fois, en un laps de temps de six mois seulement, que la Banque d'Algérie abaisse le taux de réserve obligatoire ; celui-ci est passé ainsi de 12 à 8% à la mi-mars, de 8 à 6% début mai et de 6 à 3% cette semaine, accréditant ainsi l'idée de regain de tension sur les liquidités.

Cet artifice s'apparente à une tentative de repousser l'échéance d'un retour presque inéluctable à la fameuse planche à billets, présentée à la mi-2017 comme étant un coup de génie du président Bouteflika, permettant au pays d'éloigner le spectre de l'endettement extérieur.

Ces récurrentes interventions de la Banque centrale rappellent curieusement son activisme de 2016-2017 précédant de peu l'option prise pour la planche à billets.

Source : Liberté 17.09.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/economie/la-planche-a-billets-est-elle-inevitable-345721>

Le délai de dépôt des comptes sociaux reporté au 30 novembre

Le ministère du Commerce informe tous les opérateurs économiques que les délais de dépôt des comptes sociaux pour l'année 2019 ont été prolongés jusqu'au 30 novembre 2020, a indiqué ce mardi 29 septembre le ministère dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Il est à noter que les entreprises qui déposent des comptes sociaux ne seront pas soumises aux sanctions prévues par la législation en vigueur, notamment l'inscription à la carte nationale des fraudeurs, indique le même communiqué.

Source : AlgérieEco 29.09.20

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/09/29/le-delai-de-depot-des-comptes-sociaux-reporte-au-30-novembre/>

Le projet de la nouvelle ville de Hassi Messaoud change de main après des années de retard et de surcoûts

Le projet de réalisation de la nouvelle ville de Hassi Messaoud est relancé avec le changement de tutelle. Réuni, mercredi 16 septembre 2020, le conseil du gouvernement a décidé de transférer la tutelle du projet du ministère de l'Énergie vers le ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville.

Le conseil a, selon un communiqué de la Primature, adopté un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif 06/322 du 18 septembre 2006 fixant les missions, l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'organisation de la ville nouvelle de Hassi Messaoud. Le texte porte également sur la reconfiguration du Conseil d'administration de l'organisme chargé de la gestion de ce projet.

La capitale du pétrole, située à 630 km au Sud-est d'Alger, attend le lancement réel des travaux de la nouvelle ville depuis 2006. Il s'agit de s'éloigner d'une zone « à risques majeurs », celle du périmètre d'exploitation du gisement de Hassi Messaoud.

Source : 24H Algérie 17.09.2020

Lien : <https://www.24hdz.com/projet-nouvelle-ville-hassi-messaoud/>

Palais des expositions de la Safex : Retour d'activité à partir du 23 septembre

C'est avec le Salon de l'agriculture et des industries agroalimentaires, dans sa première édition, que la Société algérienne des foires et des expositions (Safex) compte ouvrir ses portes ce 23 septembre après plus de six mois d'inactivités imposés par la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19.

La Safex s'était retrouvée, en effet, dans l'obligation de différer ou d'annuler toutes les manifestations prévues durant les mois de mars, avril, mai et juin. Il importe de savoir que sur les 25 manifestations (salon et foires) inscrites au programme des activités de la Safex pour l'exercice 2020, seulement 7 ont pu se dérouler avant que la crise sanitaire n'intervienne. «De ce fait, la Safex n'a réalisé que 20 % de son chiffre d'affaires prévisionnel depuis le début de l'année», a indiqué, en août dernier lors de l'une de ses sorties médiatiques, son Directeur général Tayeb Zitouni. Il avait signalé à la même occasion que, face à la persistance de la pandémie, tous les événements prévus ont été annulés tant au niveau national qu'international «créant ainsi un manque à gagner considérable qu'il sera difficile de combler», avait-il déploré.

Source : Reporters 20.09.2020

Lien : <https://www.reporters.dz/palais-des-expositions-de-la-safex-retour-dactivite-a-partir-du-23-septembre/>

Report de la 1ère Foire nationale des produits de l'agriculture et de l'agroalimentaire

La 1ère édition de la Foire nationale des produits de l'agriculture et de l'agroalimentaire prévue du 23 au 27 septembre en cours au Palais des expositions (Pins Maritimes) d'Alger, a été reportée "pour des raisons organisationnelles", a annoncé mardi soir la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX).

La nouvelle date de la tenue de cet événement "sera communiquée ultérieurement", précise la même source dans un communiqué parvenu à l'APS.

La manifestation devait regrouper près de 180 exposants issus de plusieurs wilayas.

Source : APS 23.09.2020

Lien : <http://www.aps.dz/economie/110041-report-de-la-1ere-foire-nationale-des-produits-de-l-agriculture-et-de-l-agroalimentaire>

1er salon international de l'exportation et de la logistique en février

La Société de l'ingénierie, de l'innovation et de la prospective économique a annoncé mardi l'organisation du premier salon international de l'exportation et de la logistique, prévu du 08 au 10 février 2021 au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger).

Ce salon qui sera organisé en collaboration avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), vise l'amélioration du climat d'exportation en Algérie, à travers le rapprochement de l'exportateur et l'importateur avec l'implication de tous

les acteurs dans cette opération économique importante, indique la société dans un communiqué.

La Société tend également à encourager et à valoriser les efforts consentis par toutes les parties intéressées par la création de nouveaux marchés extérieurs pour les produits algériens notamment en Afrique et ce, dans le cadre la vision stratégique des Pouvoirs publics en matière d'exportation.

Source : APS 29.09.2020

Lien : <http://www.aps.dz/economie/110326-1er-salon-international-de-l-exportation-et-de-la-logistique-en-fevrier>

Commerce, marketing et produits nationaux : 1er Salon digital international à Alger

La société Andalus Trade, Show, exhibits and Events (TSEE) organise la première édition du Salon digital international du commerce, marketing et produits nationaux en Algérie du 13 au 27 septembre avec la participation d'opérateurs algériens et étrangers, a indiqué lundi un communiqué de la société.

Il s'agit du premier salon digital en Algérie par rapport aux expositions gérées par cette société qui tend à en faire un nouveau départ pour l'exposition numérique des produits, précise l'organisateur de cet évènement, M. Abderraouf Mounir Douidi qui a affirmé que l'inscription sur la plateforme du salon sera gratuite.

S'étalant sur 15 jours, ce salon verra la participation de plusieurs compagnies issues des différents pays dont les Etats-unis, la Grande-Bretagne, la Jordanie et la Chine outre des opérateurs nationaux.

«Nous allons contribuer à la réalisation du nouveau développement à travers la diversification des sources commerciales algériennes», souligne M. Douidi.

Source : El Moudjahid 02.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/158816>

COOPERATION ECONOMIQUE

Algérie-UE : l'Accord d'association sera révisé en fonction des intérêts économiques

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé que l'Algérie ne renoncera pas à l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), mais procèdera à une révision du calendrier relatif au démantèlement tarifaire en fonction de ses intérêts économiques.

S'exprimant lors d'une entrevue accordée à des responsables de médias nationaux, diffusée dimanche soir, le Président Tebboune a déclaré "Nous ne pouvons pas renoncer à l'accord d'association avec l'UE (...) l'Union Européenne étant un partenaire auquel nous nous attachons".

Le Président de la République a insisté, toutefois, sur l'attachement de l'Algérie à ses intérêts économiques et ses efforts pour construire une économie indépendante de la rente.

Après s'être interrogé sur le véritable taux de respect des accords avec l'UE, le Président Tebboune a souligné que cet accord ne repose pas uniquement sur le démantèlement tarifaire qui doit se faire progressivement. "Nous allons revoir le calendrier (démantèlement) et ils (UE) sont d'accord concernant cette révision à laquelle s'attelle des économistes", a-t-il assuré.

Source : APS 21.09.2020

Lien : <http://www.aps.dz/economie/109956-l-algerie-revisera-l-accord-d-association-avec-l-ue-en-fonction-de-ses-interets-economiques>

TIZI OUZOU : Financement de six projets agricoles en partenariat entre le PND et l'UE

Six micro-projets d'exploitations agricoles seront financés au niveau du secteur de Tala-Guilef, sud de Tizi-Ouzou, dans le cadre d'un projet d'Appui aux communautés paysannes des parcs nationaux (A.C.P.P.) en partenariat avec l'Union européenne, a rapporté, samedi, un

communiqué du parc national du Djurdjura (PND). Les dernières retouches à ce projet, d'un montant de 5,4 millions DA, ont été finalisées lors d'une réunion tenue le 1er de ce mois de septembre, entre le PND, l'UE et l'Association de réflexion, d'échanges et d'action pour l'environnement et le développement (AREA-Ed) et les autorités locales de la commune de Ouadhias. L'organisme explique dans son communiqué que ces projets sont proposés dans l'optique d'améliorer le cadre de vie des riverains du parc par leur initiation à «produire une alimentation saine et durable adaptée à leurs besoins dans le cadre d'une stratégie globale de préservation et de promotion des ressources naturelles de la région».

Il s'agit, est-il indiqué, de la réalisation d'une pépinière afin de réhabiliter le patrimoine phytogénétique cultivé localement, d'une ferme agro écologique, d'une champignonnière de production du pleurote, d'une unité apicole de production des ruches, d'une boucherie de produits d'élevages naturels locaux, ainsi que la fourniture d'un module de vingt ruches complètes et l'aménagement du site de dépôt du rucher.

Source : El Moudjahid 07.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/159072>

Une rencontre algéro-britannique sur l'investissement et le commerce aura lieu demain

Le Ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, participera, demain mercredi, par visioconférence, à une rencontre algéro-britannique sur l'investissement et le commerce entre l'Algérie et le Royaume Uni, a indiqué ce mardi 29 septembre 2020, le ministère dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Assistera également à cette rencontre, portant sur le thème : « Algeria and the UK: Current & Post-COVID Trade and Investment », Lord Richard Risby, Envoyé du Premier ministre Britannique pour les Affaires économiques et commerciales avec l'Algérie et Lord

Gerald Edgar Grimstone, Ministre d'Etat de l'investissement, auprès du Département britannique du Commerce international.

Source : AlgérieEco 29.09.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/09/29/une-rencontre-algero-britannique-sur-linvestissement-et-le-commerce-aura-lieu-demain/>

Algérie - France : M. Djerad reçoit un appel téléphonique de son homologue français

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a reçu hier un appel téléphonique de son homologue français, Jean Castex, ont indiqué les services du Premier ministre, dans un communiqué.

«Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a reçu mercredi un appel téléphonique de son homologue français, Jean Castex, avec lequel il a abordé les voies et moyens de renforcer la coopération entre les deux pays dans divers domaines et les préparatifs de la prochaine session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN)», a précisé la même source.

Source : El Moudjahid 10.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/159293>

Selon le président de la CACI-France : Retour bientôt de 400.000 hommes d'affaires en Algérie

Le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI-France) Kaci Kacem Ait Yala a déclaré que des négociations seront bientôt ouvertes avec la France pour le retour en Algérie de 400.000 hommes d'affaires et cadres, vivant en France.

Selon le site Financialafrik, une réunion de travail du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français, prévue prochainement, devrait clarifier les modalités de ce "retour".

Pour rappel, selon une déclaration du secrétaire d'Etat chargé de la diaspora à l'étranger et de l'immigration, l'Algérie compte attirer 25.000 experts algériens se trouvant à l'étranger ; et ce, dans le but de les intégrer dans l'effort national du développement du pays.

« Le gouvernement compte intégrer ces experts Algériens dans le développement de l'économie nationale et de tous les domaines dans lesquels excellent ces derniers; à savoir la médecine, l'électronique, le numérique et tous les secteurs actuellement essentiels à l'évolution d'un pays comme l'Algérie »; a précisé le membre du gouvernement.

Source : AlgérieEco 13.09.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/09/13/selon-le-president-de-la-caci-france-retour-bientot-de-400-000-hommes-daffaires-en-algerie/>

L'Algérie envisage d'acheter du blé russe, inquiétudes en France

La France risque de perdre sa place de premier fournisseur de l'Algérie en blé. Position qu'elle a gardée pendant plus de vingt ans. Les experts des matières premières agricoles évoquent ces derniers jours la décision de l'Algérie d'acheter des quantités importantes de céréales à la Russie en introduisant des modifications dans le cahier des charges.

Selon eux, la tolérance de grains punaisés ou piqués (marqués par les insectes) dans les cargaisons sera de 0,5% contre 0,2% auparavant. Et le taux de protéines sera de 12,5%. Ces critères de qualité revus à la baisse ont été discutés lors de négociations entre l'Algérie et la Russie depuis au moins deux ans. Des négociations qui concernent l'Ukraine aussi, autre grand exportateur de céréales.

Moscou a déjà envoyé une cargaison de blé pour des tests en Algérie. Le blé de la Mer noire a l'avantage d'être moins cher que le blé français, ce qui le rend plus concurrentiel. Dans le marché des céréales, le prix est devenu un facteur déterminant, d'après les spécialistes. L'Algérie, qui entend réduire la facture des importations, pourrait marcher sur les pas de l'Egypte, gros importateur de céréales, qui a choisi depuis un certain temps de mettre en concurrence des fournisseurs pour peser sur les prix.

Source : 24 H Algérie 19.09.2020

Lien : <https://www.24hdz.com/ble-russe-inquietude-france/>

Audience : Le Président Tebboune reçoit la ministre italienne de l'Intérieur

«Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu ce matin la ministre de l'Intérieur de la République d'Italie, Mme Luciana Lamorgese, qui effectue une visite en Algérie», lit-on dans le communiqué.

L'audience s'est déroulée en présence des membres de la délégation accompagnant la ministre italienne, du directeur de cabinet de la Présidence de la République, du ministre des Affaires étrangères, et du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a ajouté la même source.

L'Italie aspire à «renforcer davantage» ses relations avec l'Algérie, a indiqué hier à Alger la ministre italienne de l'Intérieur, Mme Luciana Lamorgese, qui effectue une visite en Algérie.

«Nous avons réitéré notre volonté de renforcer davantage notre relation avec l'Algérie qui date depuis longtemps déjà», a déclaré Mme Lamorgese à la presse, à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Elle a précisé, à ce propos, que sa visite constitue également une «opportunité» pour réitérer la volonté de son pays de coopérer avec l'Algérie dans plusieurs domaines. Mme Lamorgese a, en outre, relevé avoir abordé avec le Président Tebboune la coopération entre les deux pays dans le domaine sécuritaire et dans le domaine de la Protection civile en cas de sinistres et de catastrophes naturelles

Source : El Moudjahid 16.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/159616>

L'ambassadeur portugais : Développer davantage les relations bilatérales

Le Portugal ambitionne de développer «davantage» ses relations «anciennes et solides» avec l'Algérie, a affirmé, hier à Alger, l'ambassadeur du Portugal, Luiz Manuel de Magalhaes de Albuquerque. «L'Algérie et le Portugal ont des relations anciennes et solides, non seulement sur le plan politique mais également sur le plan économique. Ma présence en Algérie a pour but de développer davantage nos relations et j'espère réussir dans ma mission», a déclaré M. De Albuquerque à la presse à l'issue de

l'audience que lui a accordée le président Tebboune auquel il a présenté ses lettres de créance en tant que nouvel ambassadeur du Portugal en Algérie. Il a, dans ce sens, indiqué avoir transmis au Président Tebboune une invitation de son homologue portugais pour visiter le Portugal.

Par ailleurs, le diplomate portugais a rappelé qu'Alger est «la troisième capitale proche» de Lisbonne. «Nous sommes plus proches par rapport à d'autres pays qui pensent avoir des relations plus intimes avec nous», a-t-il dit. Il a souligné, à ce propos, l'importance de faire connaître le Portugal aux Algériens et l'Algérie aux Portugais.

Source : El Moudjahid 14.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/159508>

Algérie-Suisse : Renforcer la coopération dans le tourisme et l'artisanat

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, a reçu, hier dimanche, l'Ambassadeur de la Fédération suisse, M. Lucas Rosenkranz, au siège de son ministère, où les deux parties ont échangé leurs points de vue sur diverses questions d'intérêt commun.

Le ministre a affirmé que des travaux seront menés ensemble pour évaluer les capacités touristiques du pays à travers la mise en place d'un plan d'action conjoint pour rechercher des opportunités de coopération bilatérale.

Dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre les deux pays, les deux parties ont discuté des moyens et des mécanismes nécessaires pour y parvenir à travers la mise en place d'un plan d'action commun pour rechercher des opportunités de coopération bilatérale.

Dans ce contexte, les deux parties ont débattu du cadre juridique de coopération en matière de tourisme, d'artisanat et du travail familial, du renforcement de la formation notamment les stages pratiques à travers la formation des formateurs en hôtellerie et catering, outre la promotion de la destination touristique Algérie par la participation des opérateurs algériens aux manifestations touristiques organisées en Suisse, a poursuivi le communiqué.

Source : AlgérieEco 14.09.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/09/14/algerie-suisse-renforcer-la-cooperation-dans-le-tourisme-et-lartisanat/>

Energie : M. Attar s'entretient avec l'ambassadeur des Pays-Bas

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar a reçu, au siège de son ministère, l'ambassadeur du Royaume des Pays-Bas, Robert Van Embden, avec qui il s'est entretenu sur l'état des relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie.

Les entretiens, qui ont lieu mardi, ont porté sur l'examen de l'état des relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie, qualifiées de «très bonnes et anciennes», ainsi que les perspectives de leur développement, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, le ministre a relevé les importantes opportunités de partenariat et d'investissement qu'offre le secteur de l'énergie, notamment dans le domaine des hydrocarbures (amont et aval), particulièrement avec la nouvelle loi sur les

hydrocarbures qui «ouvre des perspectives très prometteuses pour les investisseurs».

A cet effet, M. Attar a indiqué que les textes d'application de cette loi seront finalisés d'ici la fin de l'année 2020, ce qui permettra aux partenaires et aux potentiels investisseurs de venir investir dans ce secteur, en invitant les compagnies néerlandaises à être plus présentes en Algérie. Pour sa part, l'ambassadeur s'est félicité des bonnes relations entre les deux pays, en exprimant le «grand intérêt» des sociétés néerlandaises notamment la compagnie Shell à investir en Algérie.

Source : El Moudjahid 02.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/158818>

Coopération économique : Aït Ali Braham s'entretient avec l'ambassadeur de Serbie

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham a reçu, mardi au siège de son ministère, l'ambassadeur de Serbie, Aleksander Jankovic, avec qui il s'est entretenu sur la coopération bilatérale économique notamment dans le domaine industriel, a indiqué un communiqué de ce ministère.

Lors de cette rencontre, le ministre a expliqué à son hôte la nouvelle orientation économique du pays et les mesures prises par le gouvernement algérien pour atteindre les objectifs économique tracés, a précisé le ministère.

Dans ce cadre, M. Aït Ali Braham a affiché «la volonté de l'Algérie à nouer des relations de coopération et de partenariat avec la partie serbe».

«Nous voulons renforcer notre coopération avec la Serbie, notre alliée de longue date», a dit le ministre, cité dans le communiqué.

De son côté, le diplomate serbe a exprimé l'intérêt des sociétés serbes, à la recherche de marchés africains, pour l'investissement en Algérie, premier partenaire de la Serbie en Afrique et dans le monde arabe, notamment dans les secteurs des TIC, de l'industrie pharmaceutique et de la mécanique.

Source : El Moudjahid 02.09.2020

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/158817>

Coopération : M. Benabderrahmane s'entretient avec un diplomate malaisien

Le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, s'est entretenu, au siège de son département ministériel, avec M. Ariff Ahmad Taharim, chargé d'Affaires auprès de l'ambassade de la Malaisie en Algérie, suite à une demande introduite via le canal diplomatique. Lors de cette entrevue, tenue lundi, les deux parties ont passé en revue l'état de la coopération économique et financière bilatérale, ainsi que les voies et moyens susceptibles de renforcer davantage cette coopération, indique un communiqué du ministère.

M. Taharim a fait état de la disponibilité des autorités de son pays à «œuvrer pour l'élargissement des champs de coopération avec l'Algérie et à accompagner les réformes en cours».

Il a souligné, à cet égard, la grande expérience de son pays en matière de finance islamique, qui constitue l'une des nouvelles actions adoptées par les autorités algériennes en matière de réforme bancaire, au titre de laquelle, a-t-il indiqué, des entités malaisiennes sont à même

d'apporter leur soutien si la partie algérienne en exprime le besoin.

La modernisation du secteur bancaire a fait ainsi l'objet d'un ample échange entre les deux interlocuteurs. Le diplomate malaisien a, par ailleurs, souligné l'engagement de son pays à mettre à profit l'expérience réussie de son pays à l'effet de contribuer à l'effort de la diversification de l'économie algérienne.

Source : El Moudjahid 09.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/159199>

Échanges économiques avec l'Afrique : Le verrou de la réglementation des changes

Les échanges économiques de l'Algérie avec les pays africains n'excèdent pas 0,4%, explique à la Radio, Mohamed Ayadi, secrétaire général du Comité de liaison de la Route Transsaharienne. «Si nous y avons été, jusqu'ici absents, c'est parce que le prix du baril était au plus haut et que nous avions de l'argent», dit-il, considérant que l'Algérie se doit de valoriser l'expérience acquise sur de grands projet pour aller la transposer dans des pays en Afrique.

Mais pour autant, relève-t-il, ce n'est pas évident, en raison, selon lui, des «grandes difficultés» d'ordre bureaucratiques rencontrées en Algérie, lorsqu'il s'agit d'aller prospecter des projets dans des pays d'Afrique, en particulier.

Selon Ayadi, l'Algérie possède des avantages à travers ses ambassades, la présence d'Algériens au sein des institutions de financement et celle de centaines d'ingénieurs formés des années durant par le Comité de liaison de la Transsaharienne «qui sont prêts à nous aider».

Seulement, observe Ayadi, «le barrage, le blocage auquel nous avons toujours été confrontés a été la réglementation au plan financier». Ce sont les mêmes problèmes, souligne-t-il, qu'ont également rencontré des agents économiques et les nombreux bureaux d'études quand il s'est agi pour eux d'exporter leurs produits ou bien leurs services.

Source : El Moudjahid 14.09.2020

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/159486>

Exportations : l'ANCA plaide pour des conventions avec les pays africains limitrophes

L'Association des commerçants et des artisans algériens (ANCA) a appelé, mardi à Alger, le gouvernement à conclure des accords bilatéraux avec les pays africains limitrophes pour accompagner et protéger les exportations et garantir l'acheminement des marchandises aux pays réceptifs dans les meilleurs délais. S'exprimant à l'occasion de l'installation de la commission nationale du commerce extérieur au sein de l'association, les exportateurs ont soulevé les contraintes qui entravent l'acheminement de leur marchandise par voie terrestre, qui doit transiter nécessairement par un pays limitrophe. Le président de la nouvelle commission, M. Cherif Baaziz, a cité entre autres les entraves relatives à l'exploitation de certains produits sensibles vers les pays de la CEDEAO (la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest). "les produits périssables tels les fruits et légumes ou même les produits cosmétiques qui passent nécessairement par la Mauritanie, et en l'absence d'une convention sur la protection des exportations avec ce

pays voisin, la marchandise traîne souvent pendant des semaines au niveau des ports avant son acheminement vers le pays destinataire", a-t-il déploré.

Selon M. Baaziz, qui est également un opérateur exerçant dans l'exportation, ces contraintes influent énormément sur la qualité des produits nationaux au niveau du continent.

Il revendique par ailleurs un soutien effectif de l'Etat pour le transport des produits destinées à l'exportation, affirmant que la subvention promise de transport de ces produits à hauteur de 50% "n'a jamais été appliquée".

Source : APS 22.09.2020

Lien : <http://www.aps.dz/economie/110031-exportations-l-anca-plaide-pour-des-conventions-avec-les-pays-africains-limitrophes>

La Tunisie importe des phosphates d'Algérie

La Tunisie se tourne pour la première fois à l'importation de phosphates pour produire des engrais chimiques. Cette matière première est importée d'Algérie par le Groupement chimique tunisien, une entreprise spécialisée dans la fabrication d'engrais chimiques.

Selon Abdelwahab Ajroud, le directeur général de ce Groupement, la première cargaison de phosphates importés d'Algérie arrivera en Tunisie avant la fin du mois de septembre en cours, dans le cadre du plan du Groupement d'importer 40 mille tonnes de phosphate par mois pour assurer la production d'engrais chimiques de manière normale et non volatile.

Dans une déclaration à l'agence tunisienne de presse TAP, Ajroud a expliqué que l'objectif derrière l'option de l'importation de phosphates est de «poursuivre la production d'une manière qui devrait atteindre un taux d'au moins 75% de la capacité de production des usines du Groupement qui a chuté ces dernières années à un niveau de 40% ».

Source : AlgérieEco 16.09.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/09/16/la-tunisie-importe-des-phosphates-dalgerie/>

L'ambassadeur ivoirien : renforcer les liens d'amitié et de coopération

L'ambassadeur de la République de Côte-d'Ivoire, Sahi Alphonse Voho, a affirmé, hier à Alger, avoir été chargé de renforcer les liens d'amitié et de coopération liant son pays avec l'Algérie.

«La haute mission qui m'a été fixée dans ce grand et beau pays est le renforcement des liens d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays, et le Président Tebboune m'a rassuré du soutien de l'Algérie quant à la réussite de ma mission», a déclaré M. Voho à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le Président Tebboune, dans le cadre de la remise de ses lettres de créance l'accréditant en tant que nouvel ambassadeur de son pays en Algérie.

Saisissant l'occasion, le diplomate ivoirien a invité les entreprises et les investisseurs algériens à aller investir en Côte d'Ivoire.

«J'invite solennellement les entreprises et les investisseurs algériens, dont l'expertise et la compétence sont d'une notoriété mondiale, à venir nombreux en Côte d'Ivoire, un pays d'opportunité et d'avenir avec des chantiers ouverts», a-t-il ajouté.

Source : El Moudjahid 14.09.2020

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/159510>

L'ambassadeur tanzanien : Booster les échanges économiques

La Tanzanie est prête à développer encore davantage ses relations avec l'Algérie, a affirmé hier à Alger l'ambassadeur de ce pays, M. Jacob Gideon Kingu. «Nos relations avec l'Algérie datent des années soixante et depuis l'ouverture de notre ambassade à Alger en octobre 2017, nous voulons apporter une valeur ajoutée à nos relations bilatérales et booster plus les relations économiques», a indiqué M. Gideon Kingu dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

L'ambassadeur tanzanien qui a remis ses lettres de créance au chef de l'Etat, a ajouté que les questions d'ordre économique ont été à l'ordre du jour de sa rencontre avec le Président Tebboune, notamment dans les domaines du tourisme et des affaires, soulignant qu'il est «grand temps» que les pays africains «mettent l'accent sur le développement de leurs relations économiques».

Source : El Moudjahid 14.09.2020

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/159509>

ECONOMIE – LES CHIFFRES

Croissance économique en Algérie : 0,8% en 2019

La croissance économique de l'Algérie a atteint 0,8% en 2019, contre 1,2% en 2018, indiquent les données consolidées de l'Office national des statistiques (ONS). Quant au taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) hors hydrocarbures, il a été de 2,4% en 2019, contre 3% en 2018, un taux qui constitue, selon l'Office, «une performance appréciable».

La croissance 2019 est «positive malgré le contexte de déficit du compte courant de la balance des paiements, de baisse des réserves de changes et également de baisse de la croissance dans le secteur des hydrocarbures», relève l'Office dans sa dernière publication sur les comptes économiques en volume de 2016 à 2019.

Ce taux de croissance a été tiré, essentiellement, par les secteurs de l'agriculture, du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH), y compris les services et travaux publics pétroliers (STPP), l'industrie et les services.

En effet, le secteur de l'agriculture a connu une croissance de 2,7% en 2019 contre 3,5% en 2018 alors que le BTPH, y compris les services et travaux publics pétroliers (STPP) a progressé de 3,8%, un taux stable par rapport à l'année d'avant.

Source : El Moudjahid 03.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/158855>

Secteur industriel public : la production baisse de 14,1% au 2ème trimestre 2020

La production industrielle du secteur public, a reculé de 14,1% durant le 2ème trimestre 2020, par rapport à la même période de 2019, a appris lundi l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Durant le 1er semestre de l'année en cours et par rapport à la même période de 2019, la variation moyenne de la production industrielle du secteur public s'est située à -10,4%, précise la même source.

La production industrielle du secteur public a connu des baisses au niveau de toutes les activités, avec des chutes importantes pour certaines, durant la période avril-juin 2020, marquée par la propagation de la pandémie de Covid-19.

Le secteur de l'énergie a observé une baisse de 6,8% au 2ème trimestre de l'année en cours, par rapport à la même période de l'année dernière, a indiqué l'ONS.

Les Hydrocarbures ont reculé de 8,5%

Ce repli s'explique, essentiellement, par une chute de 10% de la production dans la branche "pétrole brut et gaz naturel" et une baisse de 6,4% dans celle de "liquéfaction du gaz naturel" et de 4,3% dans le "raffinage de pétrole".

Source : Radio Algérienne 28.09.2020

Lien :

<https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20200928/199942.html>

Selon les données fournies par l'ONS Les hydrocarbures en baisse de 8,5%

L'ONS pointe un déclin important de la production industrielle du secteur public, toutes branches confondues.

L'Algérie devrait connaître une forte contraction de sa croissance économique cette année. Les premiers signaux de la récession commencent à apparaître. Les chiffres publiés par l'Office national des statistiques (ONS), repris hier par l'APS, pointent un déclin important de la production industrielle du secteur public, toutes branches confondues, au 2^e trimestre 2020.

Le secteur de l'énergie, qui enchaîne les contre-performances depuis 2006, a enregistré une baisse de 6,8% de la production au deuxième trimestre de l'année en cours. Les hydrocarbures ont reculé de 8,5%. L'ONS explique ce recul par la chute de 10% de la production constatée dans la branche "pétrole brut et gaz naturel".

L'Algérie n'est pas parvenue à rompre la spirale négative dans laquelle le secteur des hydrocarbures est embourbé depuis plus de dix ans. De même, la liquéfaction du gaz naturel, qui a affiché des hausses l'année dernière, voit sa production fléchir de 6,4% au second semestre de cette année.

Source : Liberté 29.09.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/economie/les-hydrocarbures-en-baisse-de-8-5-346358>

Aymen Benabderrahmane : La facture des services importés s'élève à 12 milliards de dollars

La facture des services importés dans plusieurs secteurs s'élève à 12 milliards de dollars par an, a indiqué hier à Alger le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane. S'exprimant à l'ouverture des travaux du colloque national sur «l'exportation dans le secteur des travaux publics», le ministre a déclaré que l'orientation vers une nouvelle économie doit reposer sur la réduction de la dépendance de l'étranger dans les différents domaines, y compris les services. Le secteur s'attelle à revoir «le plus tôt possible» une série de mesures et de textes de loi encadrant les activités d'exportation dans le secteur des travaux publics, a-t-il fait savoir. Cette étape est «cruciale dans la mise en œuvre du programme du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant le passage du pays à une politique économiquement indépendante», a souligné le ministre.

La Banque d'Algérie s'attelle de son côté à revoir le système régissant la politique de change pour qu'elle favorise l'exportation», a-t-il poursuivi. Dans ce cadre, des mesures pratiques incitatives à l'exportation seront prises. «Il est temps pour que l'Algérie se fraye une place dans les marchés extérieurs», a-t-il soutenu.

Source : El Moudjahid 13.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/159447>

Le ministre du commerce Kamel Rezig fait le point sur les zones de Libre-échange : «94% des tarifs douaniers algériens ont effectivement été libéralisés »

Intervenant jeudi dernier au Conseil de la Nation où le débat était ouvert sur le projet de loi relatif à l'accord

portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé que l'adoption de l'accord en question ouvrira de larges perspectives aux opérateurs économiques algériens et contribuera au développement de l'économie nationale.

Selon lui, l'objectif est de «créer un marché continental unifié des marchandises et services avec la libre circulation des hommes d'affaires et investisseurs, et l'annulation progressive des tarifs douaniers, à travers l'instauration de normes commerciales africaines communes». «L'accord permettra, dit-il, de développer le commerce interafricain à travers la coordination des échanges commerciaux et leur augmentation de 25% et l'encouragement du principe de concurrence en matière d'industrie et d'entreprises». «Il transformera les économies des pays africains en un marché important plus synergique qui profitera à l'intégration dans tous ses aspects et à l'exploitation collective des richesses que recèle le continent, en sus de la création d'espaces économiques internes plus importants et efficaces, ce qui conférera davantage d'efficacité à l'activité du marché africain», a expliqué le ministre qui a annoncé que «94% des tarifs douaniers algériens ont effectivement été libéralisés dans le cadre de conventions signées avec l'UE et la Grande zone arabe de libre-échange (Gzale)».

Source : El Watan 26.09.2020

Lien : <https://www.elwatan.com/edition/economie/le-ministre-du-commerce-kamel-rezig-fait-le-point-sur-les-zones-de-libre-echange-94-des-tarifs-douaniers-algeriens-ont-effectivement-ete-liberalises-26-09-2020>

Évasion Fiscale : Recouvrement de plus de 100 milliards de DA de droits et amendes

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a annoncé, avant-hier à Alger, que les services fiscaux ont procédé en 2019 au recouvrement de plus de 100 milliards de DA de droits et amendes contre des auteurs d'évasion fiscale.

Lors d'une plénière au Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que les opérations de contrôle effectuées en 2019 avaient permis le recouvrement d'un total de 100 123 988 510 DA soit une hausse de 27% par rapport à 2018. «Le double voire le triple de ce montant pourra être recouvré une fois entré en service le nouveau système d'informations que le ministère des Finances s'appête à lancer prochainement», a révélé le ministre.

M. Benabderrahmane a précisé que pour une exploitation optimale des résultats des enquêtes, dans le cadre de l'exécution du nouveau système d'informations, la Direction générale des impôts (DGI) a lancé un mégaprojet visant la révision des plans d'exploitation et de traitement des informations fiscales, ce qui permettra une prise en charge efficace et synchronisée des données étudiées par les différents services.

Source : El Watan 26.09.2020

Lien : <https://www.elwatan.com/edition/economie/evasion-fiscale-recouvrement-de-plus-de-100-milliards-de-da-de-droits-et-amendes-26-09-2020>

Chute des recettes dans le secteur aéroportuaire : Les partenariats public-privé pour stabiliser le secteur, préconise la BM

La pandémie réduira de 4,6 milliards le nombre de passagers attendus en 2020, avec des pertes de près de 100 milliards de dollars, selon des estimations du Conseil international des aéroports.

La pandémie de Covid 19 n'a épargné aucun secteur et ses conséquences sur le secteur économique, en particulier, sont très lourdes. Les transports aéroportuaires sont parmi les activités qui ont enregistré d'importantes pertes conséquemment à la « chute inédite du trafic de passagers » ce qui « a considérablement réduit les recettes provenant des taxes » liées à l'activité. Une analyse de la Banque mondiale, publiée hier, indique dans ce contexte que « les pouvoirs publics et les acteurs privés concernés disposent de moyens pour assurer le maintien des services aéroportuaires et contribuer à la stabilité du secteur ». Selon cette étude, si ces difficultés venaient à se prolonger, « elles pourraient freiner la reprise dans les marchés émergents ».

Source : El Moudjahid 14.09.2020

Lien : <https://elmoudjahid.com/fr/actualites/159466>

Mines : la production nationale d'or ne dépassera pas 58 kg en 2020

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab a annoncé, lundi, que la production nationale d'or ne dépasserait pas 58 kg en 2020, considérant cette production de "très faible" par rapport au stock national de ce précieux métal qui dépasse actuellement 121 tonnes.

Invité de la Radio nationale, M. Arkab a précisé que la moyenne de production d'or en Algérie est estimée à 60 kg/an, ajoutant que son secteur comptait relancer l'activité aurifère minière et artisanale dans le Grand Sud pour augmenter la production à 240 kg/an dans une première étape.

Cet objectif sera réalisé à travers la mise en place, depuis trois mois, de 95 micro-entreprises dans l'exploitation aurifère dans les régions d'Illizi et de Tamanrasset au profit de 1.500 jeunes.

Il a fait savoir que son département avait élaboré, en collaboration avec le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, un cahier des charges qui couvre cette opération et prend en charge la pose de jalons et de bases qui permettent la création de ces micro-entreprises où les jeunes et artisans sont formés dans ce domaine.

Source : APS 21.09.2020

Lien : <http://www.aps.dz/economie/109977-mines-la-production-nationale-d-or-ne-depassera-pas-58-kg-en-2020>

Port de Béjaïa : L'activité reprend progressivement

L'activité de l'entreprise portuaire de Béjaïa (EPB) durant les 8 premiers mois de l'année en cours relève une légère baisse du trafic de marchandises.

Le P-DG, Halim Kasmi, a indiqué que « le trafic global a totalisé 11,18 millions de tonnes, en baisse de -12,06% (moins de 12,06%) en comparaison avec les résultats de la même période de 2019. La cause principale est la baisse des exportations de l'ordre de -26,83%. Le trafic hors-hydrocarbures a connu une légère hausse de +2,09%. A

l'import, les marchandises générales ont progressé de +1,42%, alors qu'à l'export, elles ont augmenté de +9,76%. Les produits à l'origine de la hausse des importations de marchandises générales sont principalement les céréales, avec +13,23% ».

Le port a traité au 31 août 2020, 682 navires contre 803 au cours de la même période de 2019. Le chiffre d'affaires a également connu une baisse de -2,66%, en raison de la diminution des trafics dominants du port de Béjaïa, à savoir le bois (-23%), les métaux ferreux (-46%) et les matériaux de construction (-6,5%).

La grève déclenchée par les travailleurs durant le mois de juillet dernier n'a pas été sans conséquence sur le fonctionnement du port mais également chez les clients et les opérateurs économiques.

Source : El Moudjahid 14.09.2020

Lien : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/159467>

Port de Mostaganem L'activité commerciale en nette hausse

Le bilan mensuel indique que l'activité d'import-export a atteint, au mois d'août dernier, 55 644 t, contre 26 705 t durant le mois de juillet, soit un taux d'augmentation mensuel de 108%.

L'activité commerciale au port de Mostaganem a connu durant le mois d'août dernier un regain d'activité ayant doublé par rapport au mois de juillet, a-t-on affirmé à la direction d'exploitation commerciale de cet établissement portuaire. Le bilan mensuel présenté par le service des statistiques indique que l'activité d'import-export au port commercial de Mostaganem a atteint, au mois d'août dernier, 55 644 t, contre 26 705 t durant le mois de juillet dernier, soit un taux d'augmentation mensuel de 108%.

Durant cette période, 24 navires ont été chargés et déchargés de différentes marchandises, contre 17 navires durant le mois de juillet dernier, selon les statistiques. Le mois d'août a également connu le déchargement de 25 000 t d'engrais, 8600 t de bois, 7000 t de produits chimiques (carbonates de calcium), 5000 t de bitume, 4000 t de produits agricoles (orge et avoine), ainsi que le chargement de 220 t d'hélium.

Source : Liberté 08.09.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/centre/lactivite-commerciale-en-nette-hausse-345206>

Tomate : Une récolte prévisionnelle de plus de 2,4 millions de quintaux attendue à El-Oued

Une récolte prévisionnelle de plus de 2,4 millions de quintaux de tomate d'arrière-saison est attendue cette année dans la wilaya d'El-Oued, selon les estimations de la Chambre de l'agriculture.

Cette récolte est prévue sur une superficie de 4.000 hectares, en hausse de 30% par rapport à celle cultivée l'an dernier, a affirmé le secrétaire général de la Chambre agricole, Ahmed Achour, qui explique cette extension par les résultats « encourageants » réalisés par la culture de tomate d'arrière-saison.

Une tendance favorisée par une volonté des agriculteurs de diversifier les productions agricoles, mais aussi par la reconversion de plusieurs terres précédemment cultivées en pommes de terre à la culture de la tomate, a-t-il ajouté.

La tomate est ainsi cultivée dans la plupart des régions de la wilaya, notamment les communes à vocation agricole, à l'image d'El-Magrane, Hassi-Khelifa, Trifaoui, Reguiba et Debila, a expliqué M. Achour.

Plus que d'autres, la commune d'El-Magrane (35 km Est d'El-Oued) se distingue par ce genre cultural et constitue, avec un taux de 70% de la production de la wilaya, un marché national de négoce de la tomate.

La période de récolte de la tomate se situe entre décembre et février dans la wilaya d'El-Oued où elle est cultivée en plein champ, en dehors des serres, a souligné la même source qui fait état d'une production pouvant couvrir 90% du territoire national.

Source : AlgérieEco 18.09.2020

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2020/09/18/tomate-une-recolte-previsionnelle-de-plus-de-24-millions-de-quintaux-attendue-a-el-oued/>

Céréales : Fin des subventions pour les blés transformés

Dans un décret publié, hier, au Journal Officiel, le gouvernement vient de lever le pied sur la subvention des prix des céréales, notamment la tarification appliquée par l'Office algérien interprofessionnel des céréales aux fabricants de pâtes alimentaires.

En effet, le décret exécutif n° 20-241 du 31 août 2020, modifiant et complétant le décret exécutif n° 96-132 du 13 avril 1996, portant fixation des prix aux différents stades de la distribution des farines et des pains, est venu remettre de l'ordre dans la filière céréalière et fixer la tarification des blés cédés aux différents acteurs, à savoir les consommateurs, les boulangers et les minoteries. Ainsi, les prix de cession aux différents stades de la distribution des farines courantes conditionnées sont fixés à 2 000 dinars le quintal pour les boulangers et à 2 080 dinars pour les collectivités. En revanche, le prix des farines courantes conditionnées en paquet de 1 kg est fixé à 23,70 dinars pour les grossistes, à 25,70 pour les détaillants et à 27,50 pour les consommateurs. Le paquet de 2 kg reviendrait à 45,40, à 48,40 et à 51,50 respectivement pour les grossistes, les détaillants et les consommateurs, alors que le paquet de 5 kg est cédé à 113,50, à 123,50 et à 133,50 dinars pour respectivement les grossistes, les détaillants et les consommateurs.

Source : Reporters 09.09.2020

Lien : <https://www.reporters.dz/cereales-fin-des-subventions-pour-les-bles-transformes/>

M'sila

Production de 50 000 quintaux de semences de céréales

Une quantité de 50 000 quintaux de semences de céréales a été produite au titre de la saison agricole 2019-2020 dans la wilaya de M'sila, ont indiqué, dimanche dernier, les services de la wilaya. La production enregistre une évolution de plus de 10 000 quintaux comparativement aux trois années précédentes, au cours desquelles la production des semences de céréales ne dépassait pas 40

000 quintaux, ont indiqué les mêmes services qui ont ajouté que cette évolution s'explique par l'introduction des systèmes d'irrigation, notamment par aspersion et l'extension des surfaces réservées à la production des semences de céréales à la faveur du soutien des agriculteurs à travers les crédits auxquels peuvent prétendre les agriculteurs désireux de développer des cultures intensives.

Source : Liberté 08.09.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/est/production-de-50-000-quintaux-de-semences-de-cereales-345197>

Campagne moissons-battages à Aïn Témouchent Production d'un million de quintaux de céréales

Les services agricoles de la wilaya de Aïn Témouchent ont enregistré lors de la saison agricole 2019-2020 une production de 65 620 q de pois chiche, dont 3384 q seulement ont été collectés au niveau des deux coopératives des céréales et des légumes secs de Aïn Témouchent et de Hammam Bou-Hadjar, et ce, sur une superficie récoltée de 6758 ha. Le reste a été emmagasiné par les fellahs. Il est important de rappeler que plus particulièrement la filière de pois chiche a connu une relance au niveau local dans les dernières années, en raison de plusieurs facteurs encourageant les fellahs à opter pour ce type de produits, c'est ce qu'a déclaré Benaouda Boumediene, chef de service d'appui technique et de production agricole auprès de la direction des services agricoles de la wilaya. Ce qui a permis d'augmenter sensiblement la superficie emblavée pour atteindre 6900 ha alors que la superficie récoltée cette année est estimée à 6758 ha. La hausse a donc touché aussi bien la superficie que la production, par rapport à la saison écoulée.

Source : Liberté 06.09.2020

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/ouest/production-dun-million-de-quintaux-de-cereales-345009>

NB : L'accès aux articles de certains quotidiens en ligne requiert une inscription.



TEAMCONSULTING

Pour plus d'informations contacter Team Consulting

Samir Toumi - samir.toumi@teamconsult-dz.com

Souad Ait-Chaalal - souad.aitchaalal@teamconsult-dz.com

Bouchra Bendris - bouchra.bendris@teamconsult-dz.com